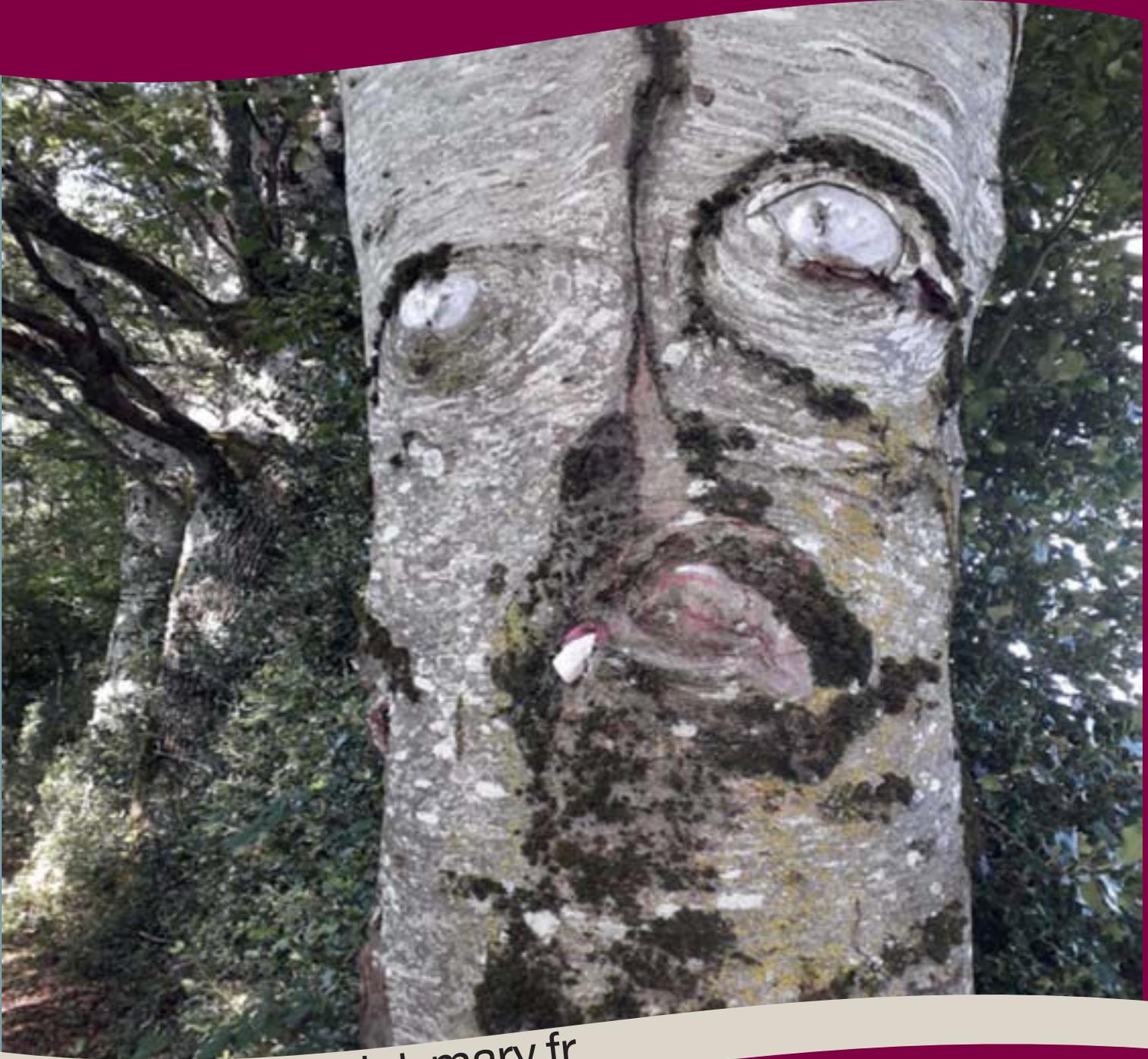


# BULLETIN MUNICIPAL



*Roannes Saint Mary*

# 2021



[www.roannes-saint-mary.fr](http://www.roannes-saint-mary.fr)

N° 21

# SOMMAIRE

<b>Le mot du Maire</b> .....	p.2	<b>Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne</b> .....	p.15 à 18
<b>Vie communale</b> .....	p.3 à 8	ADMR .....	p.15
Budget .....	p.4	Transports scolaires .....	p.16/17
Plans adressage .....	p.5 à 8	Tarification incitative .....	p.18
<b>Travaux et investissements</b> .....	p.9 à 12	<b>Environnement</b> .....	p.19 à 22
<b>L'école</b> .....	p.13/14	<b>Les associations</b> .....	p.23 à 26
		<b>Les événements</b> .....	p.27
		<b>Jeu de l'arbre</b> .....	p.28



## LE MOT DU MAIRE

L'année 2020 restera gravée dans nos mémoires et dans l'histoire comme celle de la pandémie qui s'est répandue à l'ensemble du territoire et du terrorisme visant la République.

Nous espérons que l'année 2021 soit l'année de la délivrance. Tel n'a manifestement pas été le cas.

Par cet édito, je souhaitais vous livrer en quelques mots mes sentiments en cette fin d'année.

HEUREUX d'être présent à vos côtés pour continuer à agir pour le « Bien vivre ensemble à Roannes Saint Mary », aux côtés d'une équipe municipale motivée, d'agents communaux investis et de bénévoles d'associations qui redoublent d'efforts.

TRISTE de constater que pour certains, leur travail du quotidien est transparent et ne mérite aucune reconnaissance, raison pour laquelle je tiens une fois encore à les remercier de leur dévouement sans faille.

INQUIET face à la disparition de nos deux commerces de restauration qui va fragiliser notre boulangerie, si nous n'y prenons pas garde ; soyez assu-

rés que si des repreneurs se présentent, la commune sera prête à les accompagner.

SATISFAIT par les résultats affichés de notre commune : 12 naissances en 2021, 28 permis de construire dont 12 maisons, 100 et bientôt 102 enfants inscrits à l'école, un budget de fonctionnement maîtrisé en charges à 687 000 €.

SOUCIEUX du fonctionnement de notre communauté de communes quant à sa gouvernance, à la prise en compte des communes et de leurs habitants, au nouveau système de ramassage des ordures ménagères, à l'avenir de la compétence eau et assainissement, aux nouvelles règles d'urbanisme...

EN COLERE face aux décharges sauvages et aux dégradations intervenues cette année sur le mobilier communal et les bâtiments communaux ; que les auteurs de ces incivilités sachent qu'ils ne resteront pas impunis.

FIER des projets terminés : lotissement MAZIERES, adressage des rues, accessibilité, aménagement de la circulation de la route des écoles et du lotissement communal.

MOTIVÉ au regard des projets lancés : rénovation de la salle polyvalente, aménagement de la Course du mouton, extension du secrétariat de mairie.

N'oublions pas qu'entre POSSIBLE et IMPOSSIBLE, il n'y a que deux lettres et un état d'esprit.

Ensemble rendons possibles les projets pour Roannes Saint Mary.

Géraud MÉRAL

*Le conseil municipal et moi-même invitons les habitants de la commune à fêter la nouvelle année autour du verre de l'amitié, le samedi 8 janvier à 11 heures, salle du conseil.*

# VIE COMMUNALE

## ÉTAT CIVIL 2021

NAISSANCES		MARIAGES	
BIEULAYGUE Aria	17 août 2021	GARDE Michel et ROQUES Catherine	15 mai 2021
COMBELLE Tess	21 juillet 2021	LAMAGAT Clovis et MUNOZ Sandrine	12 juin 2021
DEGOUL Ivana	21 septembre 2021	CHARMES Samuel et JAUBART Marion	14 août 2021
ESTEVE Nélío	12 mars 2021	DÉCÈS	
FRIC Elliot	7 juin 2021	BERTRAND Cécile	3 février 2021
GARDE Julya	11 septembre 2021	BOURGADE Marie	28 juillet 2021
GRASSET Marceau	19 juillet 2021	CALDEYROUX François	17 mai 2021
LACASSAGNE Julian	13 octobre 2021	DUEYMES Luc	21 juin 2021
LAFON Nolan	13 mars 2021	FAU Evelyne	20 décembre 2020
LHÉRITIER Alexio	24 juillet 2021	FONTANEL Jean-Pierre	6 juillet 2021
MARTIN Zélie	23 mai 2021	GARD Jeannette	1 octobre 2021
TROUPEL Ruben	26 octobre 2021	LAUDE Alain	7 janvier 2021
AUTHIÉ Margaux	27 novembre 2021	VIDALENC Michel	9 février 2021
		THÉRON Benoît	25 novembre 2021

## ASSISTANTES MATERNELLES

ARAUJO Pascale	9 chemin des Bouissous - Lieu-dit Poujol	04 71 43 33 59 / 06 60 98 53 70
BOURGADE Frédérique	10 Lieu-dit Calves	04 71 62 63 55 / 06 42 41 59 68
JARRY Beatrice	13 Lieu-dit Bex	04 71 62 66 18 / 06 82 88 75 48
LHERITIER Laurence	2 Lieu-dit La Fontie	04 71 62 83 23 / 06 83 87 30 35
MAS Claudine	3 chemin de Badiniac - Lieu-dit Madunhac	04 71 62 84 91 / 06 08 68 89 57
ROQUES Catherine	12 impasse Pessa Longo - Lieu-dit La Course du Mouton	04 71 46 45 61 / 06 40 28 12 11
SALAUN Valérie	3 route des Landes - Lieu-dit Montloubou	04 71 62 86 13

## ACTIVITÉ ADMINISTRATIVE 2021

URBANISME		ARRÊTÉS ET DÉLIBÉRATIONS	
Permis de construire	28	Arrêtés municipaux	75
Maisons d'habitation	12	Délibérations du Conseil Municipal	54
Travaux divers	16	LISTE ÉLECTORALE	
Permis d'aménager	0	Cette année, il y a eu 21 inscriptions (dont 16 jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans) et 14 radiations.	
Certificats d'urbanisme d'information	38		
Certificats d'urbanisme opérationnels	19		
Déclarations préalables	30		

## LES SERVICES

### SECRETARIAT DE MAIRIE

Mardi - vendredi : de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30  
 Mercredi - jeudi - samedi : de 9 h à 12 h  
 Tél. 04 71 62 80 32  
 PERMANENCE DU MAIRE :  
 chaque samedi matin de 11 h à 12 h

E-MAIL : [mairie@roannes-saint-mary.fr](mailto:mairie@roannes-saint-mary.fr)  
 SITE INTERNET : [www.roannes-saint-mary.fr](http://www.roannes-saint-mary.fr)

### AGENCE POSTALE COMMUNALE

Du mardi au vendredi : de 9 h à 12 h  
 (Pour l'ouverture du samedi matin, attendons le retour d'Agnès ...)  
 Tél. 04 71 43 86 65



# VIE COMMUNALE (suite)

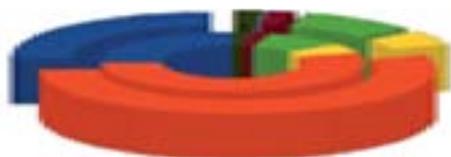
## TARIFS 2021

CANTINE		ASSAINISSEMENT	
Prix du repas par élève	2,85 €	Abonnement	66 €
Prix du repas par instituteur ou accompagnateur	8,00 €	De 0 à 120 m <sup>3</sup>	0,70 €/m <sup>3</sup>
TRANSPORT SCOLAIRE		Au-delà de 120 m <sup>3</sup>	0,25 €/m <sup>3</sup>
L'année	15,00 €	Redevance Adour Garonne	0,25 €/m <sup>3</sup>
Pour tout renseignement voir avec la Communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne 04 71 49 33 30		Redevance forfaitaire pour les particuliers d'un réseau d'eau privé	100 € / an
GARDERIE		Redevance forfaitaire pour les commerces d'un réseau d'eau privé	150 € / an
Prix par élève le matin	1,20 €	CONCESSIONS CIMETIÈRES	
Prix par élève le soir	1,70 €	Pour une durée de 30 ans (dimensions : 2,20 x 2,90 m)	210 € + 25 € de taxes
ENCART PUBLICITÉ BULLETIN		Columbarium (case pour 2 ou 4 urnes)	500 €
1 quart de page	80 €	ÉCLAIRAGE PUBLIC	
1 huitième de page	45 €	En cas de panne, avertir la mairie qui prendra contact avec l'entreprise chargée des réparations, celle-ci est désignée par le Syndicat Départemental d'Energies du Cantal (SDEC).	
EAU		ENCOMBRANTS	
Abonnement	66 €	L'enlèvement des encombrants est effectué à la demande par les agents communaux au domicile de l'utilisateur :	
Consommation de 0 à 100 m <sup>3</sup>	0,68 €/m <sup>3</sup>	1 objet encombrant	10 €
Au-delà de 100 m <sup>3</sup>	0,52 €/m <sup>3</sup>	1/2 camion (1 m <sup>3</sup> )	30 €
Au-delà de 200 m <sup>3</sup>	0,32 €/m <sup>3</sup>	1 camion (2 m <sup>3</sup> )	60 €
Redevance Adour Garonne	0,33 €/m <sup>3</sup>		
Frais de raccordement	200 €		
Frais autres interventions (Détérioration, Gel...)	200 €		

## BUDGET COMMUNAL

### FONCTIONNEMENT

**DÉPENSES : 687 308,11 €**



- Charges à caractère général 174 184,44 €
- Charges de personnel, frais assimilés 376 309,74 €
- Atténuations de produits 37 119,79 €
- Autres charges de gestion courante 67 905,69 €
- charges financières 15 970,42 €
- Charges exceptionnelles 341,00 €
- Transfert entre sections 15 477,03 €

**RECETTES : 929 716,02 €**



- Remboursement salaires personnel 444,41 €
- Produits services, domaine et vente divers 75 763,31 €
- Impôts et taxes 325 600 €
- Dotations 520 294,33 €
- Produits exceptionnels 3 774,38 €
- Produits financiers 25,59 €
- Transfert entre sections 3 814 €

### INVESTISSEMENT

**DÉPENSES : 336 773,24 €**



- Emprunt (remboursement du capital) 81 266,02 €
- Réfection Pont du Fageonnel - Participation 2 100 €
- Sécurisation du mur de l'école et jeu extérieur 20 374,80 €
- Voirie 46 134,86 €
- Lotissement MAZIERES 136 513,91 €
- Fonds de concours au Syndicat départemental d'énergies du Cantal 16 782,33 €
- Travaux divers bâtiments communaux 6 136,30 €
- PVR - Réseaux 861,08 €
- Sécurisation route des écoles et PAVEP 22 789,94 €
- Transferts entre sections 3 814 €

**RECETTES : 303 648,95 €**

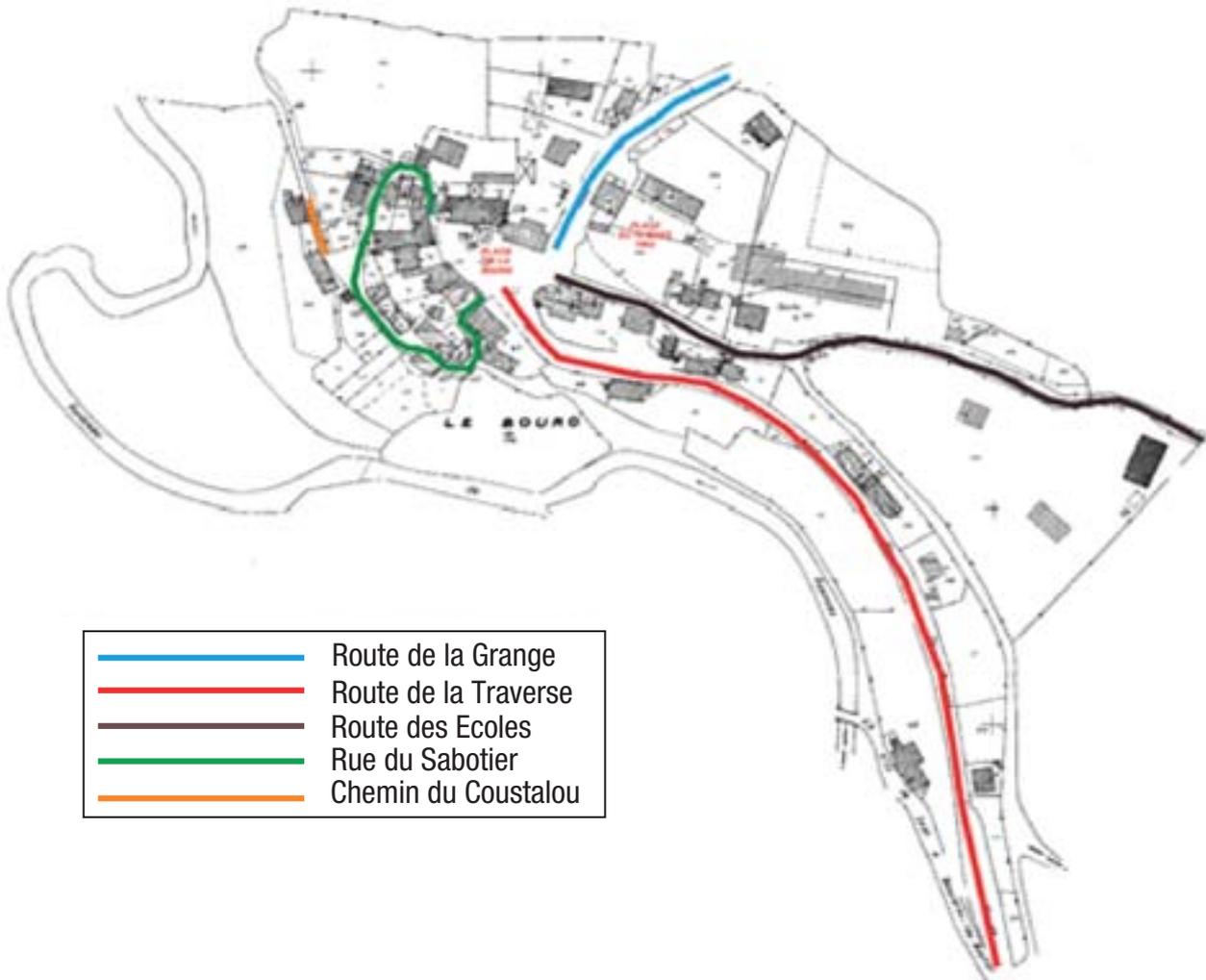


- Subventions 18 202,64 €
- FCTVA 14 539 €
- Taxe d'aménagement 8 070,40 €
- Amortissements 15 477,03 €
- Excédent de fonctionnement 219 273,03 €

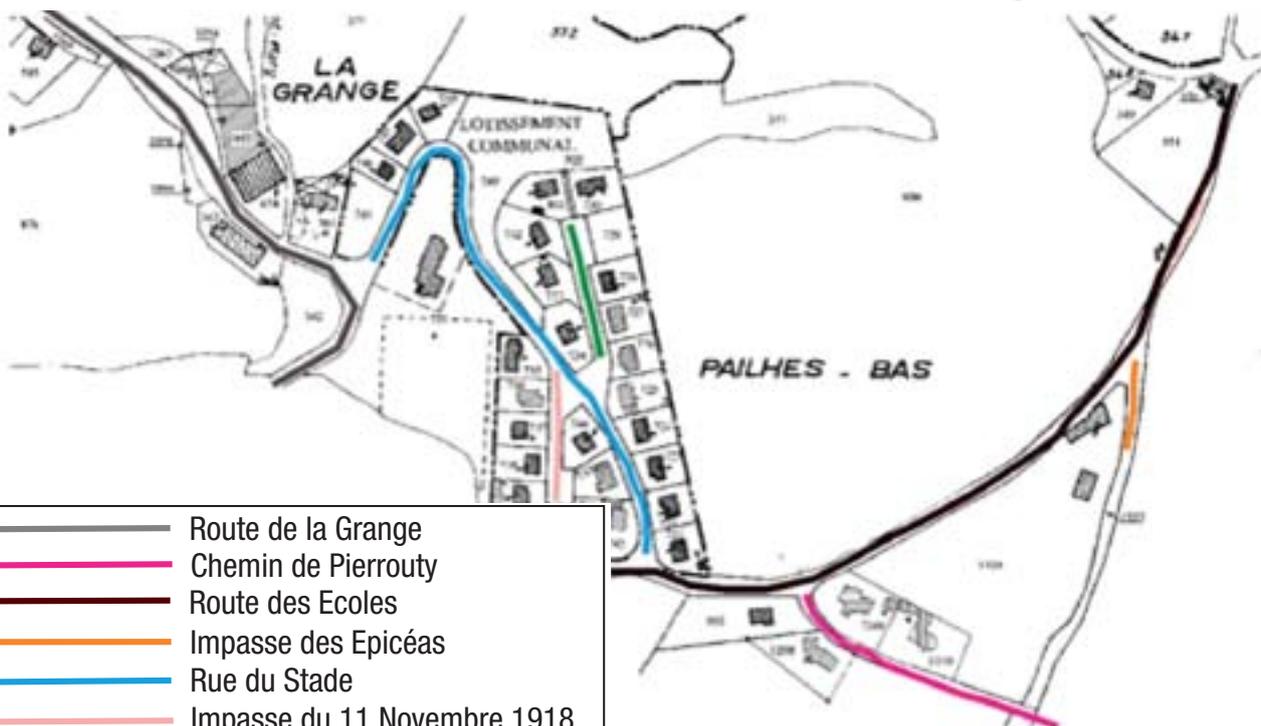
# VIE COMMUNALE (suite)

## ADRESSAGE

L'attribution de noms aux rues et chemins est utile pour les secours, la poste etc ... Mais il est également important que tous les habitants connaissent ces noms : pour cela nous publions cette année une partie des plans du bourg et de certains hameaux. La suite à paraître sur les prochains bulletins.



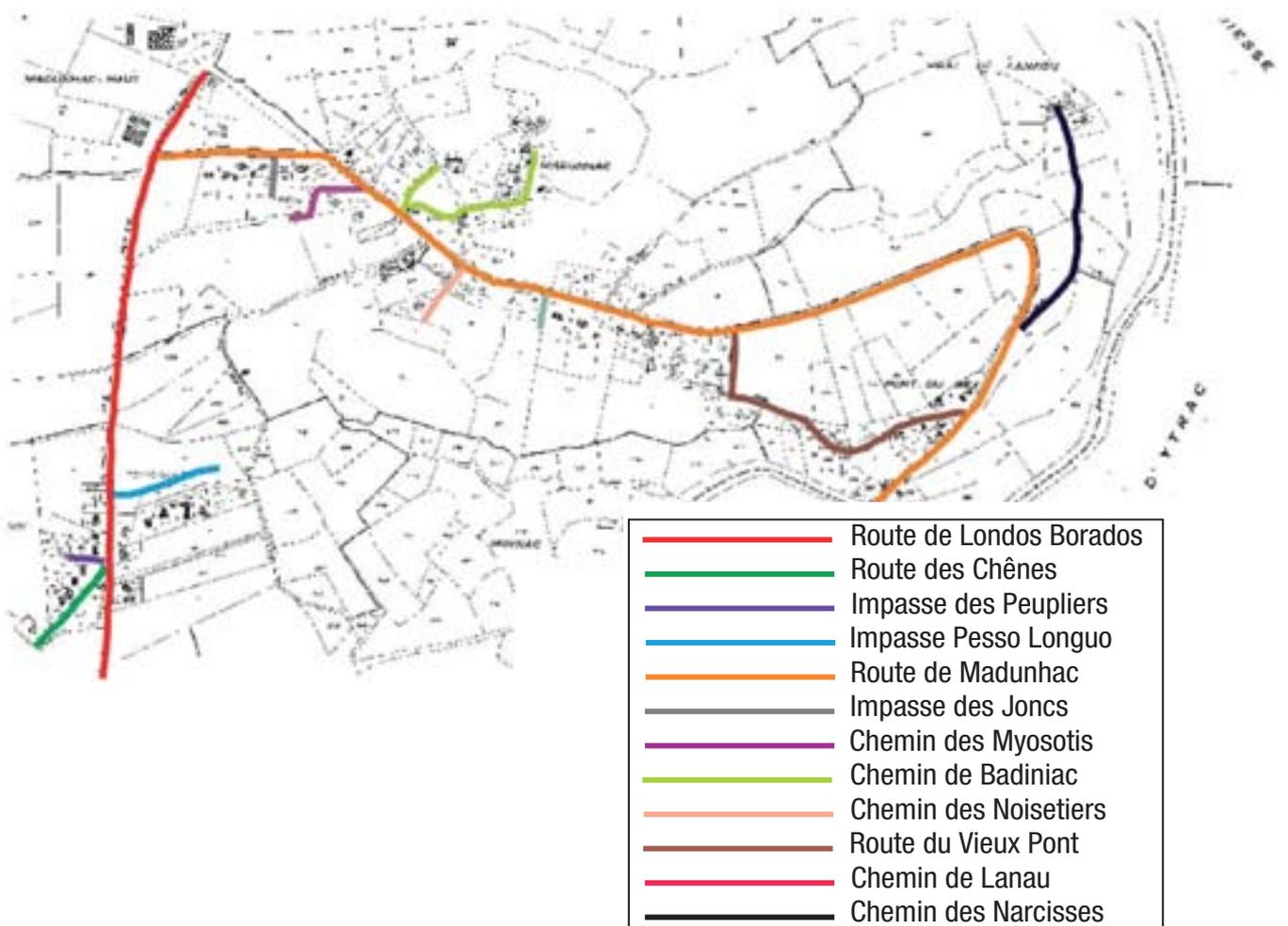
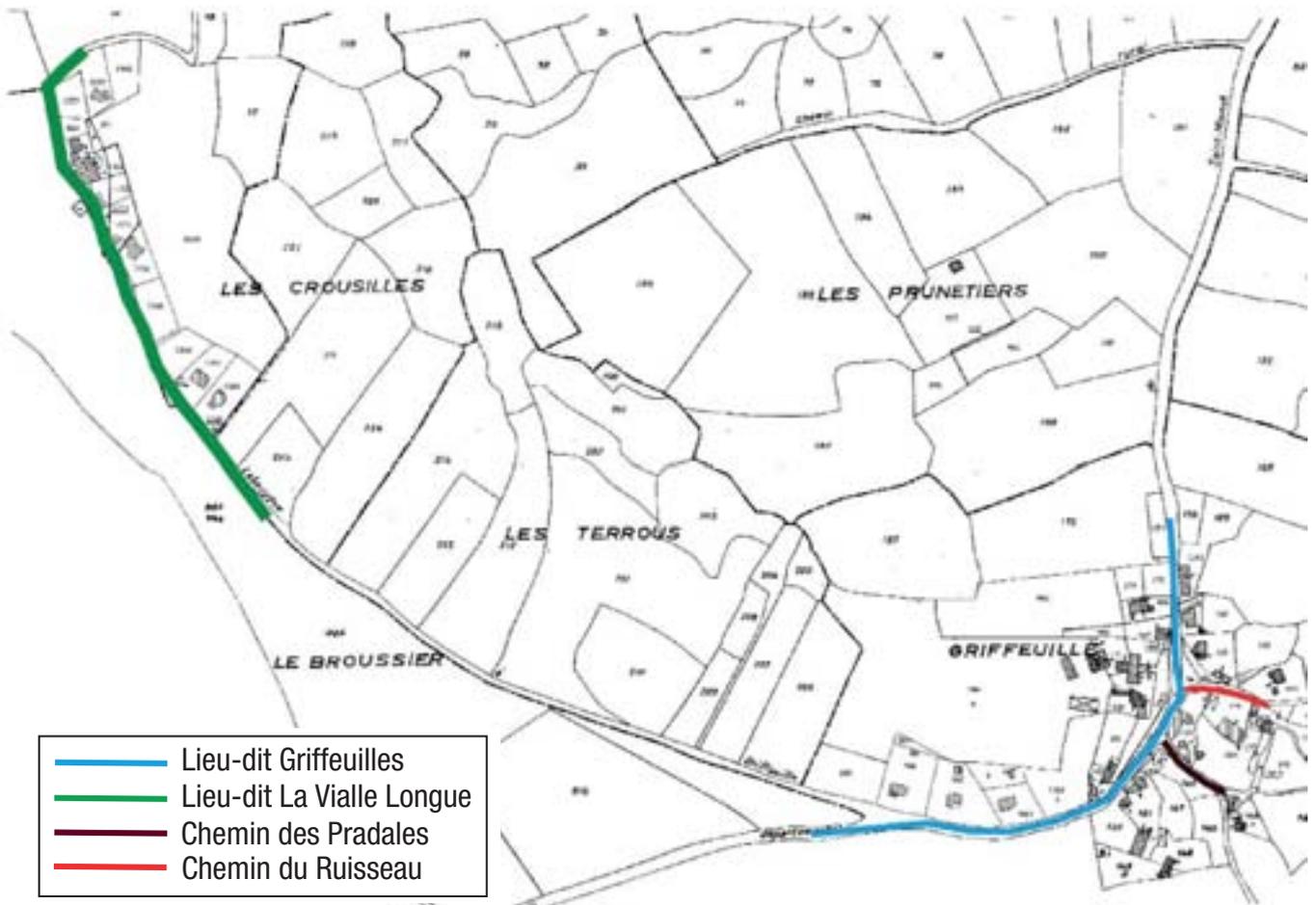
	Route de la Grange
	Route de la Traverse
	Route des Ecoles
	Rue du Sabotier
	Chemin du Coustalou



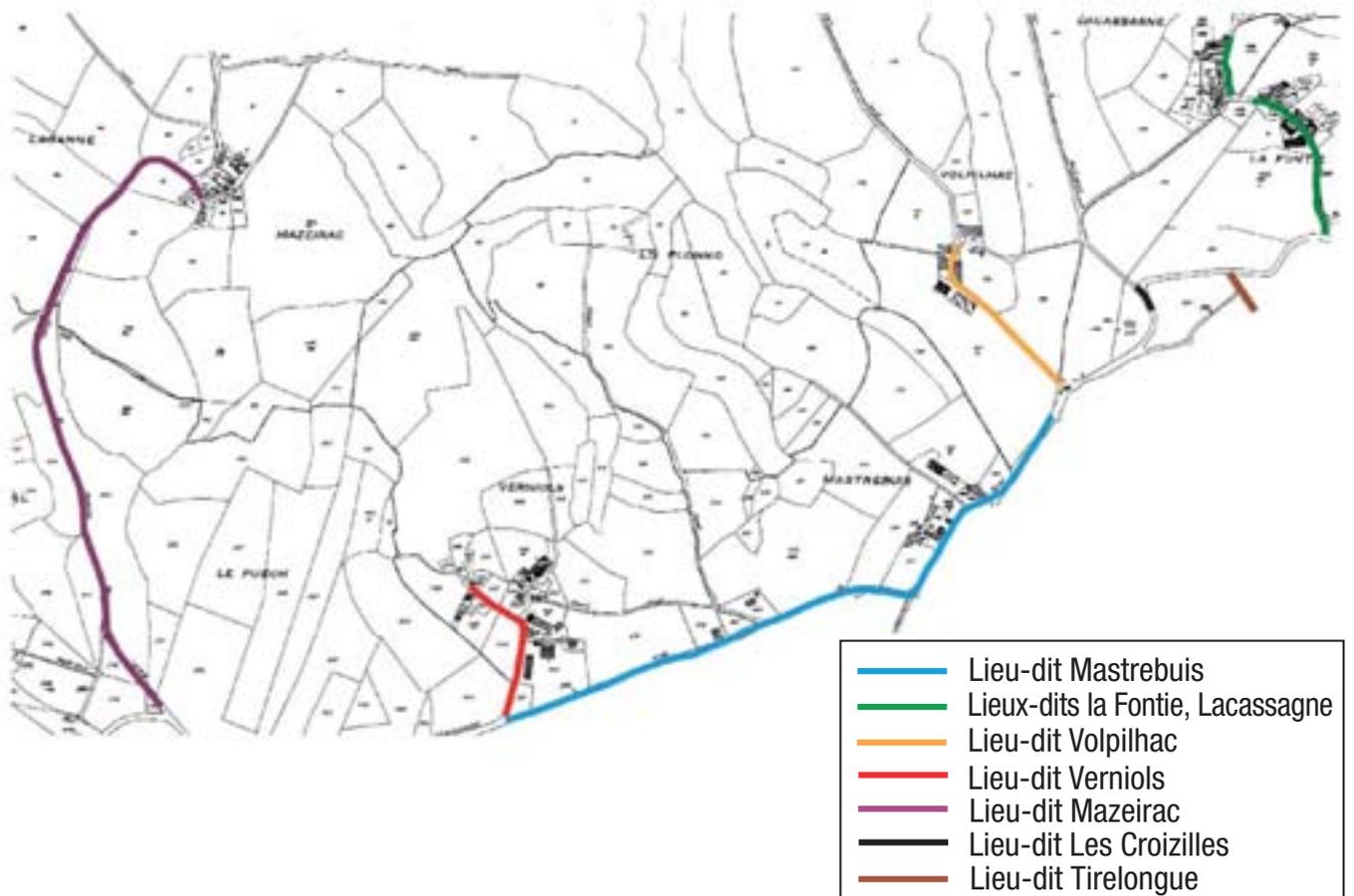
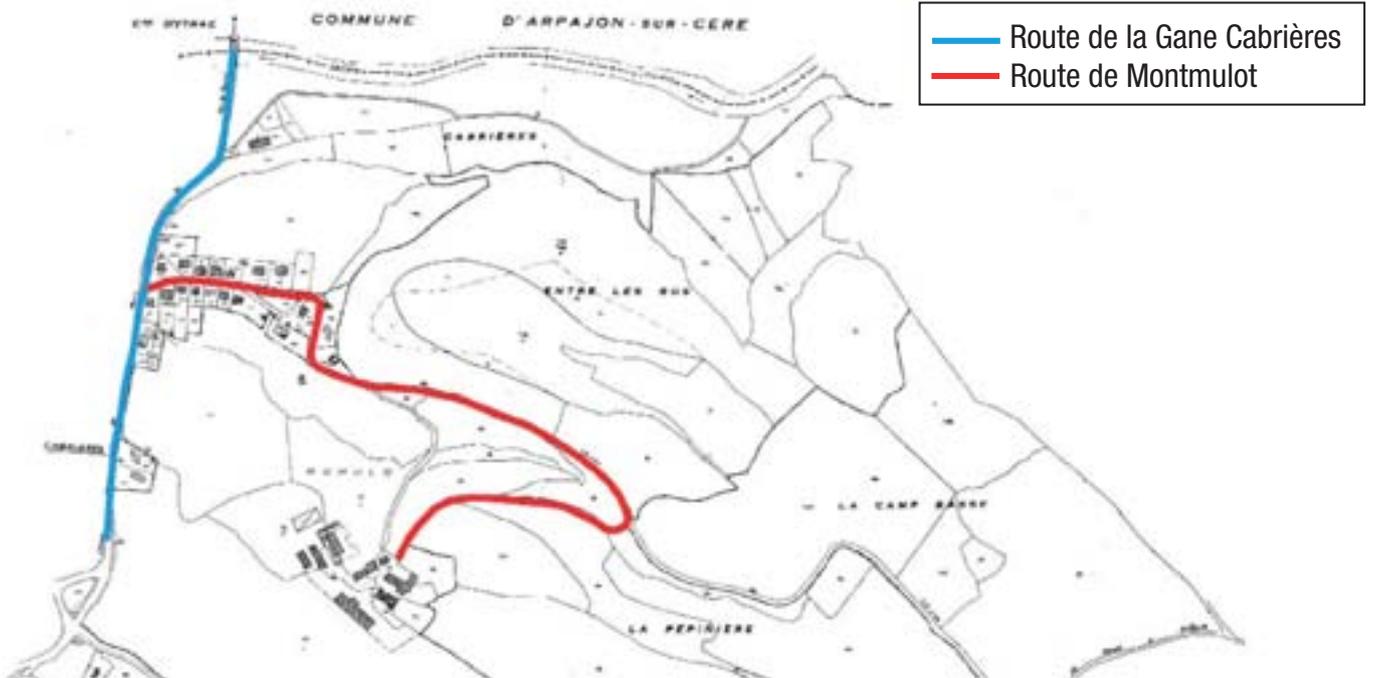
	Route de la Grange
	Chemin de Pierrouty
	Route des Ecoles
	Impasse des Epicéas
	Rue du Stade
	Impasse du 11 Novembre 1918
	Impasse du 8 Mai 1945



## VIE COMMUNALE (suite)



## VIE COMMUNALE (suite)



# TRAVAUX & INVESTISSEMENTS

## LOTISSEMENT MAZIERES

Les travaux dans les deux maisons de plain-pied sont terminés, les nouveaux locataires sont les bienvenus dans notre commune. ▼



Une première parcelle pour une construction libre a été vendue, les travaux ont débuté. Il reste un lot d'une surface de 897 m<sup>2</sup>, à vendre au prix de 42 euros TTC le m<sup>2</sup>.

## GRIFFEUILLES

Une croix a été installée par des habitants de Griffeuilles sur le commun. MM. André et Michel Authemayou, Jean-Marc Bromet et Marcel Nigou ont construit le socle et le dallage. Les pierres ont été données par M. Pierre Pertuy et la croix en bois réalisée par M. Marcel Nigou avec du bois fourni par la famille Authemayou.

La commune a mis à disposition les agents pour lasurer la croix, transporter le matériel et fournir le ciment et le dallage.

Nous remercions tous les bénévoles pour la sauvegarde de ce patrimoine dans le cadre d'une belle action collective. ▼



## ABRI VOYAGEURS DE LA COURSE DU MOUTON ▲

Le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes a financé et pris en charge la pose d'un nouvel abri voyageurs, les agents de la commune ont évacué l'ancien et remis en état la dalle existante.

**A noter :** la faute d'orthographe dans le nom de notre commune va être corrigée par le fabricant de l'abri.



## VOIRIE ▲

Afin d'assurer l'accessibilité à l'ancienne maison Cantournet à Bex, la commune a réalisé des travaux importants pour **23 316 euros** sur le chemin du Moulin. Nous tenons à remercier la famille Bourgade qui a cédé du terrain gracieusement.

La réfection de voirie à Saint Mary et à Badiniac a eu un coût de **18 122,40 euros TTC**.

## TRAVAUX & INVESTISSEMENTS (suite)

### ÉGLISE DE SAINT-MARY

Des travaux ont été réalisés sur la toiture afin de palier aux infiltrations d'eau qui détérioraient l'intérieur.  
**Coût : 850 euros H.T.**

Le revêtement du plafond sera refait ultérieurement, car il faut attendre que l'humidité soit résorbée. Le coût estimé de ces futurs travaux est de 4 500 euros H.T.

### RÉNOVATION SALLE DES FETES

Depuis longtemps nous y réfléchissons, analysant le coût de fonctionnement et recherchant des subventions, envisageant différentes solutions d'aménagement, étudiant quels nouveaux équipements prévoir...

Et bien voilà, le projet est lancé : la commune va effectuer des travaux de rénovation énergétique du foyer. Ce sera l'occasion d'avoir une belle salle plus confortable, mieux chauffée. La sonorisation sera complètement revue et un grand écran installé au niveau de l'estrade ; une vraie cuisine permettra de préparer des repas sur place. De plus, des travaux de voirie autour du bâtiment offriront une vraie accessibilité conforme aux normes actuelles. Cette salle est actuellement fermée, de nouveaux tarifs seront communiqués fin 2022.

**Voici à quoi ressemblera notre foyer à l'automne prochain :**



Un premier estimatif de ce projet présente un coût global des travaux d'environ 500 000 euros. Le marché public a été publié à la mi-octobre, et la municipalité est en train de passer les contrats avec les artisans retenus.

A ce jour, la commune a obtenu deux importantes aides d'État : DETR pour 130 000 euros et DSIL pour 93 000 euros. Nous sommes en attente de notification d'une aide régionale d'environ 50 000 euros. La caisse locale de Groupama va également nous soutenir financièrement pour une somme globale d'environ 10 000 euros.

### POUR INFORMATION : DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 22 MARS 2021

#### DE\_2021\_016 – RENOVATION SALLE MULTI-ACTIVITES – DESIGNATION DU MAITRE D'OEUVRE

Madame Nathalie SALLARD, directement concernée par cette délibération, sort de la salle du conseil et ne prend donc pas part au vote.

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n° DE 2021-002 le conseil municipal avait validé le projet de rénovation énergétique de la salle multi-activités.

Quatre cabinets d'architectes ont été consultés pour une mission de maîtrise d'œuvre et la commune n'a reçu qu'une proposition émanant du cabinet Emergence Architectures pour un montant de 48 755,08 € H.T. soit 10,5 % du montant des travaux.

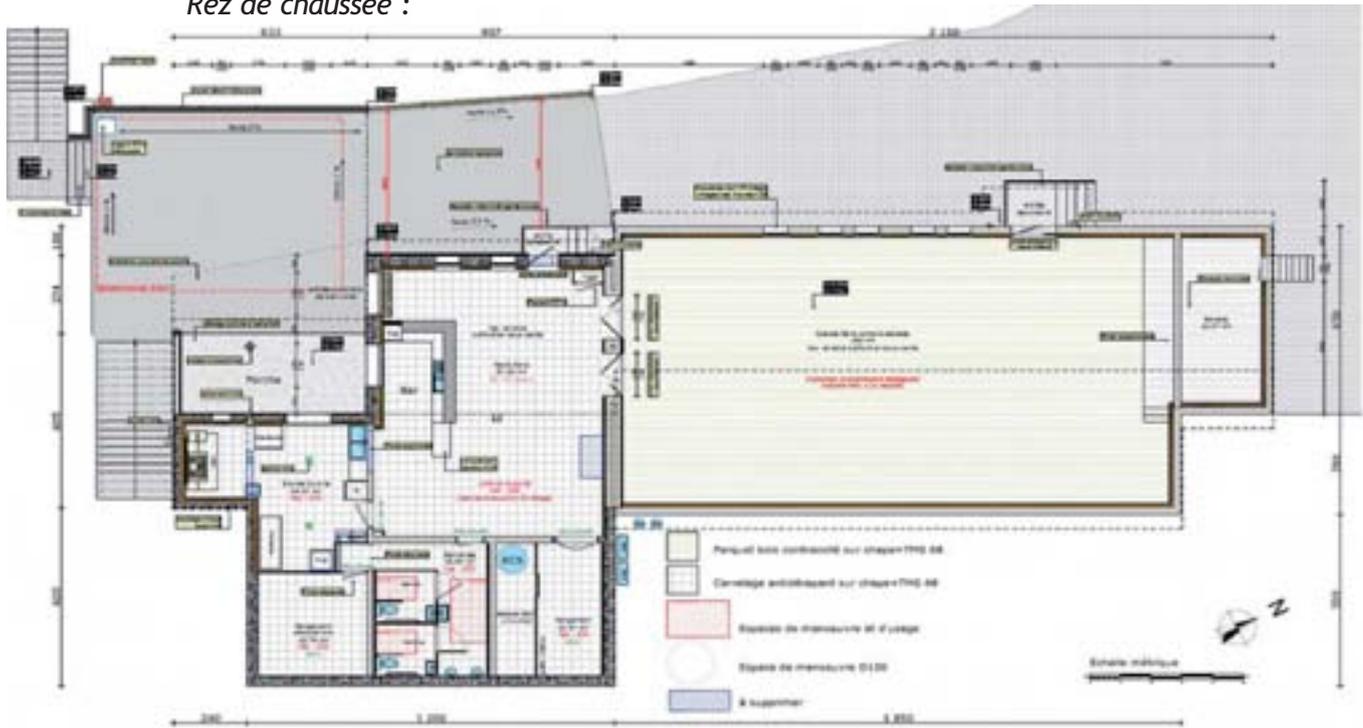
Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, par 13 voix pour et une abstention :

- **DÉCIDE** de confier la maîtrise d'œuvre du projet de rénovation énergétique de la salle multi-activités à Emergence Architectures pour un montant de 48 755,08 € H.T. soit 10,5 % du montant des travaux,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le marché ainsi que toutes les pièces afférentes à ce dossier,
- **ACCEPTÉ** de procéder aux inscriptions budgétaires nécessaires à la réalisation de ces travaux.

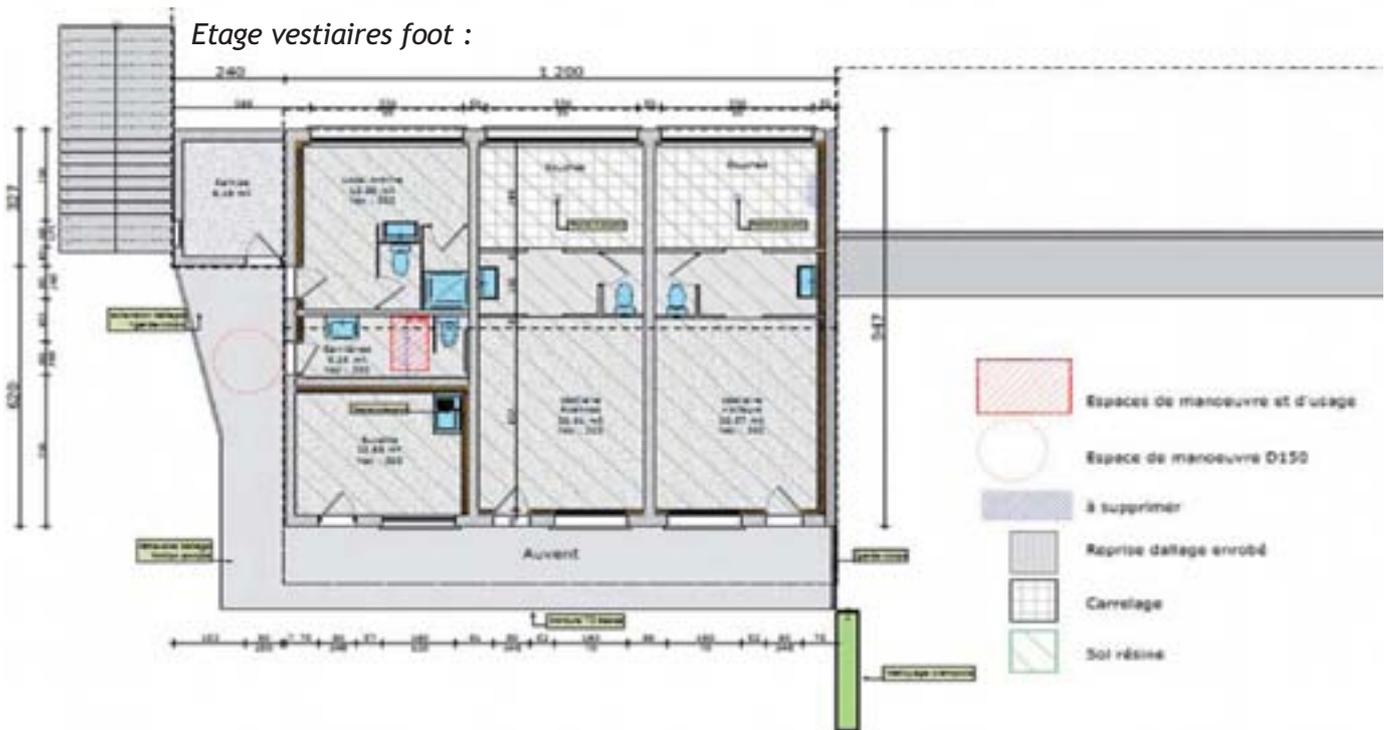
# TRAVAUX & INVESTISSEMENTS (suite)

## Plans d'aménagement (non définitifs)

Rez de chaussée :



Etage vestiaires foot :



### LES HORAIRES D'OUVERTURE DE VOTRE BOULANGERIE

Du mardi au vendredi  
6h30 - 12h30 / 15h30 - 19h00

Samedi et dimanche  
6h30 - 12h30

Pour toutes commandes  
ou renseignements **04 71 46 83 45**

# TRAVAUX & INVESTISSEMENTS (suite)

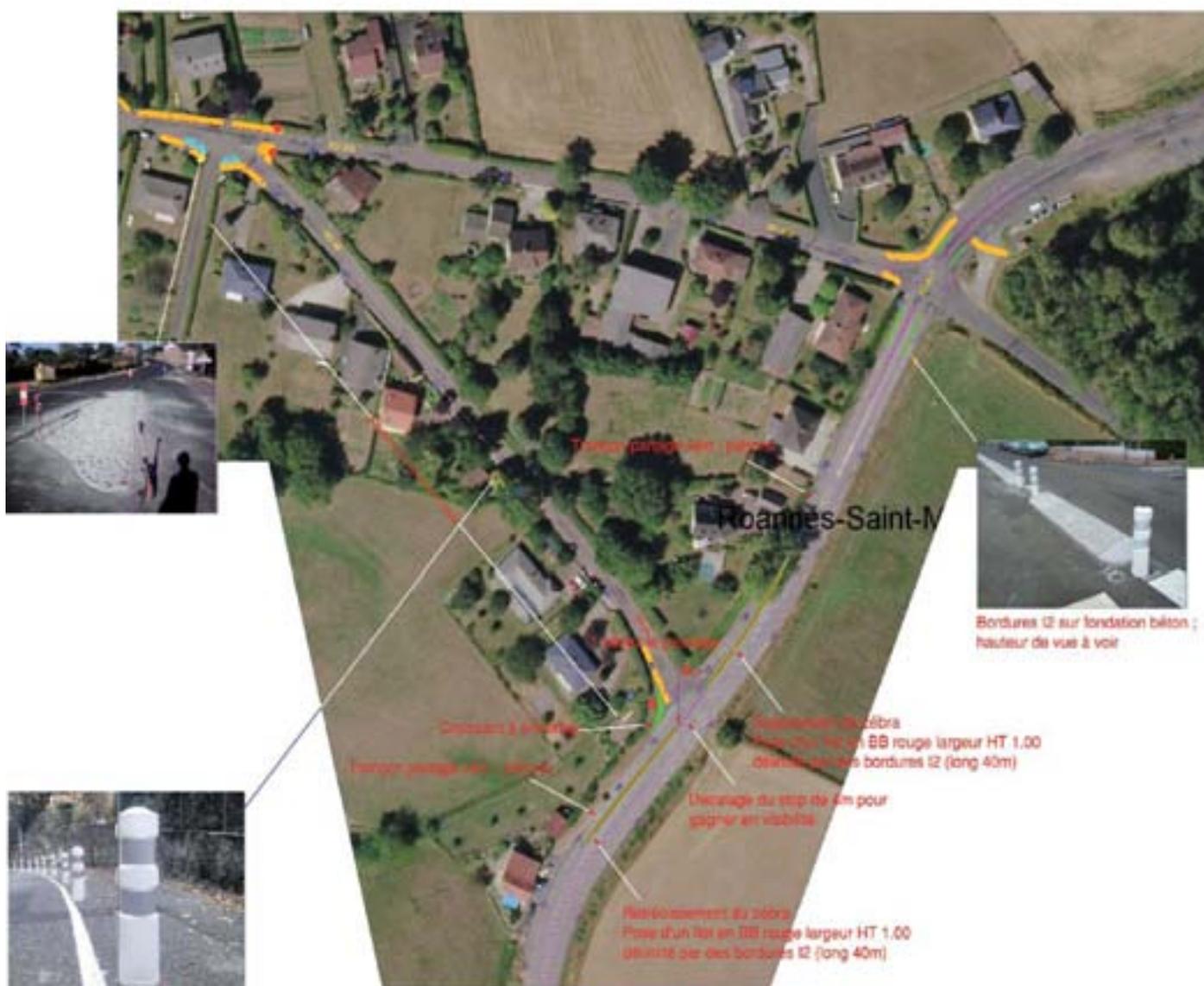
## TRAVAUX DE LA COURSE DU MOUTON

Comme vous avez pu le constater, d'importants travaux d'aménagement ont démarré à la Course du Mouton. Face à des problèmes récurrents de vitesse de circulation et de mise en danger des piétons, un projet de sécurisation des carrefours est en cours de finalisation (voir plan sur photo ci-dessous, susceptible d'évoluer à la marge). Sachez que l'ensemble des travaux représente une somme très conséquente :

- le lot électrification est largement pris en charge par le SDEC (syndicat départemental) pour 135 000 euros, la commune a par ailleurs financé l'enfouissement des réseaux pour 25 000 euros ;
- en début d'année prochaine, la commune va investir environ 55 000 euros pour la sécurisation des cheminements piétons, le balisage, la signalétique ;
- le Conseil Départemental financera la réfection des voiries pour le chemin de Pessu Longo et la rue des Chênes (cette dernière sera ensuite rétrocédée à la commune).

Au final, grâce à la collaboration de Roannes St-Mary et de services départementaux, c'est un projet global d'environ 300 000 euros qui verra le jour, pour améliorer le cadre de vie dans un de nos villages des plus passants. ▼

Echelle 1/600



### LEGENDE

■ Marquage au sol enduit à froid	■ BB rouge
■ Revêtement tricouche clair pour cheminement piéton	■ Bordures I2
■ Dallage en galets	● Balises J 11

# L'ÉCOLE

L'année 2020 avait soumis notre école, comme toutes celles du monde entier, à une situation inédite, les enfants n'avaient même plus le droit de s'y retrouver, puis quand ils ont pu le faire à nouveau ce fut tout en respectant les fameux gestes barrières.

2021 fut l'année du renouveau. Les enfants et les adultes de l'école ont su s'adapter et créer une école la plus vivante et enthousiasmante possible malgré les protocoles divers et variés.

La cours de récréation a retrouvé ses jeux collectifs, le restaurant scolaire a pu accueillir à nouveau les petits gourmets pressés de retrouver la délicieuse cuisine de Chantal.

Et puis, surtout, la classe a pu reprendre pour tous, en même temps, plus de distanciation obligatoire entre les élèves d'une même classe à leur grand plaisir et au grand soulagement des adultes les encadrant, en cette fin d'année nous avons même pu faire enfin tomber les masques !

Alors lecture, écriture et mathématiques ont pu retrouver la place qui leur est due afin que nos enfants puissent devenir de futurs citoyens éclairés.

Mais que serait un enfant sans la curiosité qui le caractérise ? L'école n'est pas que le lieu où l'on apprend les rudiments, c'est aussi et avant tout un lieu de découvertes où les apprentissages prennent sens, un lieu où l'on apprend à plusieurs !

C'est ainsi que, par exemple, les CE et les enfants de maternelle ont réalisé par petits groupes des expériences pour découvrir les pouvoirs de l'eau ! Ils se sont posés toutes sortes de questions auxquelles ils ont tenté de répondre à plusieurs.

A quoi sert un entonnoir ? Peut-on transporter de l'eau avec une passoire ? Qu'est-ce qui flotte ou bien coule ? Que devient la neige quand elle fond ? Qu'est-ce qui se mélange dans l'eau ? Qu'est-ce qui se dissout ?

Les CM ont travaillé sur les thèmes de la gestion des déchets, et l'économie des ressources d'électricité et d'eau. Par petits groupes là encore, ils ont également participé au Concours National Watty. Deux de nos élèves ont été récompensés pour leur affiche sur la consommation raisonnée des ressources énergétiques.



## L'ÉCOLE (suite)

Outre les expériences scientifiques, les arts à l'école sont également le symbole du retour à une vie normale. Toute l'école a pu profiter de spectacles théâtraux et musicaux d'une très grande qualité, chaque classe ayant bénéficié de prestations de la compagnie cantalienne des Cailloux Brûlants et de l'accordéoniste Denis Spriet.



De plus, l'école c'est aussi apprendre à grandir. C'est parvenir à maîtriser son corps et ses émotions, c'est pouvoir vivre en société hors les murs de l'établissement. C'est découvrir un environnement riche et enrichissant.

Pour ce faire la classe des CP a retrouvé le chemin des écuries aurillacoises pour apprendre à ne faire qu'un avec leur poney. Les CM sont allés défier les lois de la gravité lors d'une journée à Reynac où ils se sont promenés de branches en branches. Les CE ont découvert l'héritage volcanique du Cantal lors d'une visite au musée. Quant aux maternelles après avoir tutoyé les étoiles grâce au projet ASTER en partenariat avec la Communauté de communes, ils ont frissonné en traversant la passerelle himalayenne qui traverse le lac du barrage de Saint Etienne.



Constellations de la licorne et du caméléon installées sur le mur du préau, réalisées avec les étoiles modelées par les enfants de maternelle lors du projet autour d'ASTER.

### UNE ZONE DE RENCONTRE SUR LA RUE DES ÉCOLES **PRIORITÉ AUX PIETONS**

La commune a toujours à cœur de sécuriser les voies de circulation, au bourg comme dans les villages.

Lors des réunions de hameaux où chaque habitant a été convié, le sujet de la vitesse excessive des véhicules a souvent été évoqué, avec comme corollaire un danger quasi permanent pour les piétons. Il n'est pas possible d'effectuer tous les travaux de voirie ou l'installation de tous les ralentisseurs qui semblent nécessaires d'un seul coup partout dans la commune. Mais nous y travaillons d'arrache pied.

Cette volonté de mise en sécurité se traduit par exemple par la création d'une zone de rencontre dans la rue des Écoles. Il s'agit d'une voie où les piétons ont la priorité absolue et sont autorisés à circuler sur la chaussée, même si des trottoirs sont présents. La vitesse de circulation des autres usagers est limitée à 20 km/h. Ces zones ne doivent pas se réduire à une signalisation mais doivent être assorties d'un aménagement qui impose de réduire la vitesse.

L'ensemble de ces installations oblige les véhicules à ralentir à l'approche de l'école, et la sécurité de tous, adultes comme enfants, est ainsi améliorée.



## ADMR DE L'ENSEIGNE

L'assemblée générale de l'association s'est tenue le samedi 29 mai 2021, à huis clos, à la salle polyvalente d'Omps. Etaient présents les membres du conseil d'administration et le directeur de la Fédération, Romain Berthet.

Monique Lafon, secrétaire, a donné lecture du PV de la précédente assemblée générale qui s'était tenue à Marcolès le 5 septembre 2020.

Didier Thirez, vice-président, a présenté le rapport d'activité de l'année 2020. Il a été effectué tous services confondus 26 149 heures par 29 salariés qui sont intervenus auprès de 213 familles.

**Sur la commune de Roannes-St-Mary il a été effectué 4 728 heures auprès de 42 usagers ; nous employons 3 salariés sur la commune.**

Le nombre d'heures est en baisse (moins 669 heures), cette situation est essentiellement due à la baisse des interventions durant les confinements.

Pierrette Verdier, trésorière, a détaillé le bilan financier. La vie associative présente un déficit de 870,94 euros car il nous manque une part importante de la vente des calendriers. Le service d'aide à domicile, malgré la baisse du nombre d'heures et les grosses dépenses en matériel de protection (gants, visières, gel, blouses...) présente un excédent de 11 745,79 euros soit un excédent global de 10 874,85 euros dont 4 741,44 euros restent affectés à l'association.

Dans son rapport moral et d'orientation Marie-Françoise Soubiron, présidente, est revenue sur les problèmes liés à cette crise sanitaire. En 2020 nous avons enregistré 2 départs en retraite, 2 démissions, 9 embauches dont 4 pour les remplacements plus 1



en contrat de professionnalisation.

Les arrêts de travail longs et nombreux causent d'importants soucis de planning.

Des formations ont été mises en place par la fédération (gestes et postures, aide à la toilette...). Les salariés utilisent le smartphone fourni par l'association pour valider le début et la fin des interventions chez les particuliers. Les kms de déplacement sont calculés automatiquement et le planning leur est adressé sur ce téléphone.

Depuis avril 2020 les salariés en CDI peuvent bénéficier d'une location de 2 ans d'un véhicule neuf, à un prix intéressant, grâce aux aides du conseil départemental et de la fédération. Une revalorisation du travail de l'aide à domicile est actuellement en cours, espérons que cela amènera de nouvelles candidatures, car le manque de personnel nous oblige parfois à refuser certaines interventions.

Les adhérents avaient reçu par courrier le compte-rendu d'activité, le bilan financier et le rapport moral et d'orientation. A ce courrier était joint un bulletin de vote, tous ces rapports ont été approuvés.

**Retenez bien  
les dates de la fête 2022,  
toujours à Vitrac**

**le 5 mars en soirée  
et le 6 mars  
après-midi.**

Notre public fidèle  
a été privé de spectacle  
en 2021, nous comptons  
donc sur sa présence  
**nombreuse  
et chaleureuse**  
lors de ces  
manifestations.



**CUISINELLA AURILLAC**  
8, avenue du Garric  
15000 Aurillac

04 71 84 22 67

cuisinella.aurillac@gmail.com

Venez découvrir nos autres PRODUITS

et profiter d'offres à tout moment !

C'est en ce moment chez Cuisinella. Retrouvez plus.

**cuisinella**

A l'écoute de vos (en)vies

le fabricant  
FRANÇAIS  
de la cuisine

**LE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD) C'EST QUOI ?**

Pour tous les habitants majeurs (ou mineurs accompagnés) de la communauté de communes, le TAD permet de se déplacer sur l'ensemble de la Châtaigneraie Cantalienne, mais également en direction d'Aurillac et d'Arpajon-sur-Cère.

La veille du trajet avant 14h, je réserve en contactant le taxi le plus proche de chez moi, pour Roannes St Mary ce sera donc auprès de Mme Christelle TEIS-SIERES à St Mamet (04 71 64 70 24 - 06 37 42 70 01) ou de Mme Odette ROBERT à Marcolès (04 71 46 70 27 - 06 87 58 89 28).

**Les destinations et horaires**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Dimanche
Régulières		AURILLAC ET ARPAJON SUR CÈRE de 8h30 à 18h00 <i>(pour rendez vous médicaux et administratifs)</i>	AURILLAC ET ARPAJON SUR CÈRE de 8h30 à 18h00 <i>(pour rendez vous médicaux et administratifs)</i>	Marché à MAURS et à MONTSALVY de 8h45 à 11h	Marché à LAROQUEBROU de 8h45 à 11h	Marché au ROUGET PERS de 8h45 à 11h
A la carte	X		X	X	X	

**Ainsi par exemple :**

- je peux aller de Roannes St Mary à Vieillevie visiter ma tante le lundi toute la journée ou le vendredi après-midi ;
  - je me rends chez mon dentiste à Aurillac le mardi ou le mercredi (matin ou après-midi).
- Par contre si je souhaite faire mes courses sur un marché le dimanche matin, ça ne pourra pas être à Arpajon, le taxi me conduira au Rouget.  
Pour chaque trajet, aller simple ou aller-retour, je réglerai 10 euros au transporteur.

**Pour plus d'autonomie, le transport à la demande vous facilite la vie, n'hésitez plus à utiliser ce service communautaire !**

**ELÈVES ET TRANSPORT SCOLAIRE : PAR QUI, COMMENT, QUI PAIE QUOI ???**

Destinations, compétences, abonnement ou au ticket, responsabilité... Pas simple de s'y retrouver dans les méandres d'un transport scolaire aux multiples intervenants. Revue de détail en Châtaigneraie Cantalienne pour y voir plus clair.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, la Région organise et prend en charge le transport des élèves du Cantal en dehors du périmètre de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (CABA). Le transport scolaire des élèves en situation de handicap reste la compétence du Département. L'inscription au transport scolaire s'effectue par une demande de prise en charge au Gestionnaire de Proximité des Transports Scolaires de son secteur (Communauté de Communes) qui ensuite transmet le dossier à la Région pour validation définitive.

**ÉCOLIERS**

A partir du moment où leur domicile est situé à plus d'un kilomètre de l'établissement scolaire, les élèves de maternelle et de primaire peuvent prétendre à un abonnement géré par la communauté de communes. Par choix politique, le coût de l'abonnement annuel a été fixé à 15 euros par élève et par an.

L'inscription à faire au printemps pour l'année scolaire suivante permet à la collectivité de prévoir les trajets et arrêts, ainsi que le dimensionnement des bus.

Personne à contacter pour tout renseignement complémentaire, pour demander un éventuel arrêt supplémentaire... :

**Maison des services de St Mamet  
Sabine Crantelle - 04 71 49 33 30**

**izs imprimerie**

Bd de Lescudilliers - 13, rue du Dr Civiale - 15000 Aurillac  
imprimerie-aurillac@orange.fr - Tél. 04 71 48 15 36

## COLLÉGIENS

Là encore, la communauté de communes est aux commandes pour les formalités d'inscription et de paiement, ainsi que la gestion des circuits. L'abonnement annuel revient à 120 euros par enfant.

Mme Crantelle peut là aussi vous renseigner.

## LYCEENS

Pour eux, il existe le choix : utiliser les lignes régulières (gestion département du Cantal) ou le transport scolaire, au ticket ou par abonnement (*voir tableau ci-dessous*).

NB : pour des questions particulières, vous pouvez trouver plus de renseignements sur :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/371-cantal.htm>

## PASS TRANSPORTS 2021-2022

L'organisation du réseau des Lignes régulières du Cantal relève de la compétence de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, hors déplacements internes à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac

Public concerné	Titre	Modalités d'inscription	Tarif	Modalité de paiement	Validité
Elèves Internes ayant droit <sup>1</sup> , jusqu'au BAC	Abonnement Annuel Scolaire : Interne	Pour une inscription sur un circuit scolaire : inscription auprès de la Communauté de Commune du lieu d'habitation.	Du 3 mai 2021 au 19 juillet 2021 : <b>75€ / an</b> Après le 19 juillet 2021 : <b>105€ / an</b>	Paiement en ligne sur <a href="http://auvergnerhonealpes.fr">auvergnerhonealpes.fr</a>	<b>1 trajet aller/retour</b> vers l'établissement scolaire du 1er septembre au 31 août.  Période scolaire : Lundi matin/Mercredi midi/Jeu-di matin/Vendredi soir <u>et</u> vacances scolaires : du lundi au samedi.
	Abonnement Annuel Scolaire : Demi-Pensionnaire	Pour une inscription sur une ligne régulière du Cantal : inscription en ligne sur <a href="http://www.auvergnerhonealpes.fr">www.auvergnerhonealpes.fr</a>	Du 3 mai 2021 au 19 juillet 2021 : <b>120€ / an</b> Après le 19 juillet 2021 : <b>150€ / an</b>	Paiement en ligne sur <a href="http://auvergnerhonealpes.fr">auvergnerhonealpes.fr</a>	<b>1 trajet aller/retour</b> vers l'établissement scolaire du lundi au samedi du 1er septembre au 31 août (période scolaire + vacances scolaires).
Jeunes de -25 ans : scolaires post-bac, apprentis, adultes IME ou ESAT, étudiants, jeunes actifs, demandeurs d'emploi, domiciliation hors département du Cantal	Abonnement Annuel : - 25 ans	Inscription sur une ligne régulière du Cantal : inscription en ligne sur <a href="http://www.auvergnerhonealpes.fr">www.auvergnerhonealpes.fr</a>	<b>150 € / an</b>	Paiement en ligne sur <a href="http://auvergnerhonealpes.fr">auvergnerhonealpes.fr</a>	Trajets illimités avec correspondances sur tout le réseau des lignes régulières du Cantal du lundi au samedi.
Tout Public	Titre pour 1 voyage	Dans les points de ventes*, à bord des véhicules ou sur le site <a href="http://oura.com">oura.com</a>	<b>1,50 € / trajet</b>	Dans les points de ventes*, à bord des véhicules ou sur le site <a href="http://oura.com">oura.com</a>	<b>1 trajet</b> avec correspondance(s) sur tout le réseau.
	Carnet de 10 voyages		<b>15,00 €</b>		<b>10 trajets</b> avec correspondance(s) sur tout le réseau.
	Abonnement Mensuel	Dans les points de ventes* ou sur le site <a href="http://oura.com">oura.com</a>	<b>25 € / mois</b>	Dans les points de ventes* ou sur le site <a href="http://oura.com">oura.com</a>	Trajets illimités avec correspondances sur tout le réseau des lignes régulières du Cantal, du lundi au samedi durant 1 mois calendaire.

### \* Point de vente :

Transports SEYT à Saint-Flour 04.71.60.01.75 Transports VIZET à Mauriac 04.71.40.63.80 STAC Transports à Aurillac 04.71.48.48.33

### INFORMATIONS PRATIQUES

- Carte intermodale (réseau lignes régulières du Cantal + réseau Stabus) peut être accordée en fonction des établissements scolaires fréquentés,
- Un abonnement est dû dans sa totalité et ne sera en aucun cas proratisé.
- En cas de perte, vol ou détérioration de la carte, une demande de duplicata doit être faite auprès de l'antenne régionale des transports du Cantal (tarif 15€)
- Les abonnements annuels feront l'objet d'une seule facturation et seront payables à l'inscription. Dès le paiement, l'utilisateur recevra sa carte de transport.
- Communes de la CABA : Arpajon sur Cère, Aurillac, Ayrens, Carlat, Crandelles, Giou de Mamou, Jussac, Labrousse, Lacapelle Viescamp, Laroqueville, Lascelle, Mandailles-St Julien, Marmanhac, Naucelles, Reilhac, Sansac de Marmiesse, St Cirgues de Jordanne, St Simon, Teissières de Cornet, Velzic, Vézac, Vézels-Roussy, Yolet, Ytrac.

## PASSER À LA TARIFICATION INCITATIVE

La Communauté de communes est compétente en matière de gestion des déchets ménagers ce qui se traduit par un service communautaire dédié (agents et matériels). Comme ce service est financé par la REOM (Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères), il bénéficie d'un budget annexe qui doit être équilibré entre les dépenses et les recettes. Or il se trouve que l'État impose depuis plusieurs années une augmentation énorme de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes), payée à la tonne d'ordures ménagères enfouies en décharge (comme le sont les ordures ménagères collectées sur le territoire de la Communauté de communes), qui passera de 25 € par tonne en 2020 à 65 € par tonne en 2025, sans compter les surcoûts de transport (liés à l'augmentation du coût du carburant), ni ceux de l'acceptation en décharge (comme les capacités d'accueil baissent sensiblement, les coûts d'accueil augmentent fortement).



En Châtaigneraie Cantalienne comme ailleurs, il faut donc trouver des solutions pour répercuter le plus modérément possible cette augmentation sur la facture de l'usager. Voilà pourquoi un nouveau système est en cours de mise en place sur notre territoire communautaire : la tarification incitative (TI).

Cette tarification particulière permet l'application du principe pollueur-payeur aux usagers du service. Elle intègre le niveau de production de déchets pour facturer l'usager, alors incité financièrement à des comportements de tri plus vertueux.

### Une tarification incitative à quoi ?

L'usager est encouragé à modifier ses comportements vers :

- une diminution des quantités de déchets produits, par exemple en pratiquant le compostage domestique ;
  - une augmentation du tri grâce à l'extension des consignes de tri de tous les plastiques ;
  - une consommation plus responsable, par exemple avec des achats en vrac (quantités plus adaptées pour moins de gaspillage, contenants réutilisables) ;
- Comme la facturation du service est actuellement assurée par une REOM (Redevance d'Enlèvement des

Ordures Ménagères), le passage en mode incitatif se traduira par une facturation d'une Redevance Incitative comprenant une part fixe (pour intégrer les coûts fixes, l'accès aux déchèteries) et une part variable calculée en fonction du volume d'ordures ménagères produites.

La tarification incitative permet de maîtriser les coûts du service, en incitant à réduire les quantités d'ordures ménagères qui représentent le flux le plus coûteux et dont le prix ne cesse d'augmenter. C'est aussi l'occasion de mettre en place une démarche d'optimisation globale (en limitant les trajets des camions, en facilitant le geste de tri, en accompagnant sur la gestion des déchets compostables).

Beaucoup d'autres collectivités ont déjà mis en place cette TI et constatent une nette diminution évolution des tonnages d'ordures ménagères ainsi qu'une amélioration des collectes sélectives.

### CONCRETEMENT ce nouveau système se traduira par :

- la suppression des très nombreuses implantations de poubelles marrons mais en contrepartie, la multiplication des points d'apports volontaires consacrés au tri, essentiellement ceux destinés aux emballages car le geste de tri sera prochainement simplifié (tous les emballages en plastique pourront être collectés)(PAV, de 3 colonnes actuellement à une dizaine environ) ;
- l'installation de containers semi enterrés pour les sacs noirs (ordures résiduelles non triables, non recyclables) qui s'ouvriront grâce à un badge personnel ;
- la mise en place d'une facture avec une base fixe correspondant aux frais fixes ainsi qu'à un abonnement (ex : 26 dépôts dans le tambour) et une part variable, correspondant au nombre d'ouvertures des containers en plus ;
- la possibilité en PAV de trier tous les plastiques, diminuant d'autant le volume des sacs poubelles noirs ;
- un accompagnement plus fort des habitants du territoire sur toutes les filières de recyclage, et surtout sur le compostage au moyen d'un agent dédié (30 % du poids de la poubelle est composé de biodéchets, ces déchets doivent être déviés), sur le tri.
- le recours systématique aux déchèteries pour déposer les déchets encombrants (meubles, appareils électriques, végétaux...)
- l'aménagement de zones de réemploi sur les déchèteries pour permettre une seconde vie aux objets encore en état de fonctionnement.

N'hésitez pas à contacter les services de la communauté de communes pour obtenir d'autres précisions. Sachez que certains points techniques restent encore à caler mais c'est pour bientôt. Nous sommes tous concernés, et tous acteurs dans cette aventure qui donne à chacun le pouvoir d'agir à plusieurs niveaux : pour son porte-monnaie d'abord, mais également pour la protection de l'environnement et un monde plus responsable. Alors réduisons ensemble le poids de nos poubelles ...

## BONJOUR VOISIN... VIVONS ENSEMBLE À LA CAMPAGNE !

Que diriez-vous de mieux se connaître pour mieux se comprendre ?

A Roannes Saint Mary nous ne connaissons pas de conflits de voisinage d'aussi grande ampleur que dans certaines communes périphériques de grandes agglomérations, où s'installent de plus en plus de ceux qu'on nomme les « néo-ruraux ». Toutefois, il nous semble opportun de souligner quelques éléments essentiels.

### Se connaître pour mieux se Comprendre



Pour nous **HABITANTS**, la campagne offre un **cadre de vie agréable**:

- des paysages changeants
- de l'espace
- le grand air
- le calme
- des couleurs
- des senteurs...

Un bon voisinage avec les autres usagers est indispensable pour l'apprécier pleinement.

Pour nous **AGRICULTEURS**, la campagne est notre **lieu de travail**, la terre est notre outil de production.

Etre agriculteur, c'est une passion, mais c'est surtout un métier:

- travailler avec le vivant, le climat et les saisons
- produire des aliments diversifiés et de qualité pour nourrir les hommes
- cultiver la terre pour en dégager un revenu
- transmettre un savoir-faire



**La campagne: un espace à se partager!**

Un exemple pratique pour le bon usage des chemins

Tout propriétaire de parcelles (agricoles ou forestières) dispose d'un accès. Celui-ci peut être privé ou public, et tous les chemins ne sont pas forcément communaux.



Un chemin de servitude est utilisé uniquement par les propriétaires limitrophes. Il serait intéressant pour les propriétaires d'identifier ces servitudes ainsi que les chemins privés grâce à un panneau « voie privée ».

Les chemins communaux sont ouverts à tous (marcheurs, utilisateurs de véhicule homologué... - Code de l'environnement Loi du 3 janvier 1991 art. L 362-1).

Il est important d'adopter un comportement responsable pour la sécurité de tous en respectant les lieux.

Personne n'a le droit d'agir selon sa convenance : propos déplacés, ficelles ou fils de fer entravant le passage ou, à l'inverse, clôture découpée, poteaux arrachés... La liberté de partir en balade ne doit pas perturber une zone de pâture, non plus qu'une culture venir empiéter sur un chemin communal.

Bonne promenade en toute sérénité et sécurité sur les chemins de Roannes Saint Mary ou d'ailleurs !

Au final, vivre en milieu rural c'est faire le choix d'une coexistence entre agriculteurs et citadins.

Dialoguer facilite le bon voisinage et permet de profiter pleinement d'une qualité de vie saine dans un environnement paisible, que l'on travaille à la campagne ou que l'on y habite, ou les deux à la fois.

### Engagements de chacun

Pour moi **HABITANT**, la campagne est un **lieu de vie et de loisirs**. Certains comportements peuvent gêner l'agriculteur dans son travail. Pour limiter ces désagréments, je prends quelques précautions:

- Pour ne pas dégrader les cultures et les prairies, **je reste sur les chemins et je respecte les propriétés privées**, à pied, à vélo, à cheval...
- **Je n'ouvre pas les barrières.**
- Je **contiens mes animaux** (chien, chevaux...) pour éviter qu'ils dégradent les cultures et effraient les troupeaux.
- Pour ne pas gêner les récoltes ou intoxiquer le bétail, **je ne jette pas mes déchets** dans la nature, même des déchets verts.
- Je **taille les haies et arbres** pour éviter qu'ils n'empiètent sur la route ou sur le champ voisin.
- Je **partage les routes**. Je suis attentif au croisement avec les engins agricoles.

Si j'ai des questions, je vais voir mon voisin



Pour moi **AGRICULTEUR**, la campagne est un **lieu de travail et de production**. Tout au long de l'année, je m'efforce de limiter les nuisances liées à mon activité, dans la limite de la bonne réalisation des travaux:

- Je travaille selon des pratiques conformes à la réglementation.
- Avant tout chantier susceptible d'occasionner du bruit la nuit ou le week-end, **je m'efforce de prévenir mes voisins.**
- Pour limiter les odeurs, **j'enfouis rapidement le lisier, le fumier ou les boues d'épuration** épandus sur les cultures.
- Je **prends des précautions** pour gêner le moins possible la circulation lorsque je me déplace avec des engins agricoles.
- Suite aux travaux dans les champs, **je signale et je nettoie rapidement** la boue laissée sur la route.

**Je reste ouvert et attentif aux questions de mes voisins, et je me tiens à disposition pour expliquer mon métier.**



## STOP AUX DÉGRADATIONS

Tout le monde a le droit d'être artiste, mais personne n'a le droit de dessiner ou de peindre sur les bâtiments et équipements publics sans autorisation. Le nettoyage de ces dégradations a mobilisé du temps de travail de nos agents et représente donc un coût non négligeable pour la commune, et donc pour nos impôts à tous.



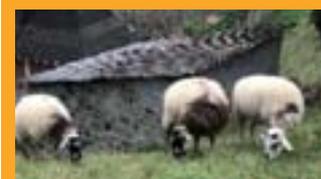
## ROUTE DÉPARTEMENTALE 617



Étant donné l'état déplorable des bords de la route départementale 617, l'équipe municipale a décidé de ramasser les ordures qui jonchent les bas-côtés. Vendredi 23 avril quelques bénévoles ont collecté : bouteilles plastiques, emballages, paquets de cigarettes, enveloppes de confiserie, mouchoirs en papier... Un train de pneus et pas moins de 8 sacs poubelles de 100 l. ont été rassemblés ; le tout sur une

distance de 2,6 km entre Cabrières et La Course du Mouton !!!

L'incivilité des uns impacte tous les usagers de la route qui ont la sensation de rouler dans une décharge. Monsieur le maire exhorte les automobilistes à un minimum de civisme afin que chacun puisse profiter d'une campagne agréable et verdoyante. Il remercie toutes les personnes qui dans leur secteur participent à l'entretien de la commune.



Pour remplacer l'utilisation de la tondeuse à gazon sur certaines de ses parcelles, la commune a demandé l'aide d'une dizaine de moutons appartenant à un exploitant roannais.

## ÉLAGUER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

Chaque année, à l'occasion de coups de vent ou de chutes de neige, les lignes téléphoniques ou électriques sont coupées par des arbres entraînant le dysfonctionnement des téléphones fixes et mobiles ainsi que des coupures d'accès à internet ou d'électricité. Avec le développement du télétravail il devient impératif d'assurer le bon fonctionnement de nos lignes électriques et téléphoniques.

Protéger les lignes téléphoniques ou électriques n'est donc pas qu'une question de confort, c'est un intérêt commun à tous. Il est alors nécessaire d'assurer la sécurité des lignes en élaguant les arbres menaçants avant les intempéries de l'hiver.

### Pour les lignes électriques

**RTE. Réseau de transport d'électricité.** Il exploite, entretient et développe les lignes à haute et très haute tension.

**Enedis est une entreprise de service public.** Elle est responsable de l'exploitation et de l'entretien des lignes moyenne et basse tension.

En cas de besoin d'élagage sur les lignes, appelez : **Urgence dépannage électricité (Enedis) au 09 72 67 50 15** (Ces informations figurent sur votre facture d'électricité).

### Pour les lignes téléphoniques

Le propriétaire d'un terrain doit assurer le débroussaillage, la coupe d'herbe, l'élagage et l'abattage des arbres lorsque cela est nécessaire afin de prévenir l'endommagement des équipements du réseau téléphonique et l'interruption du service. En cas de défaillance, ces opérations sont accomplies par des élagueurs envoyés par Orange aux frais du propriétaire.

Schmidt Aurillac  
51 Avenue Charles de Gaulle  
15 000 Aurillac  
04 71 64 28 96

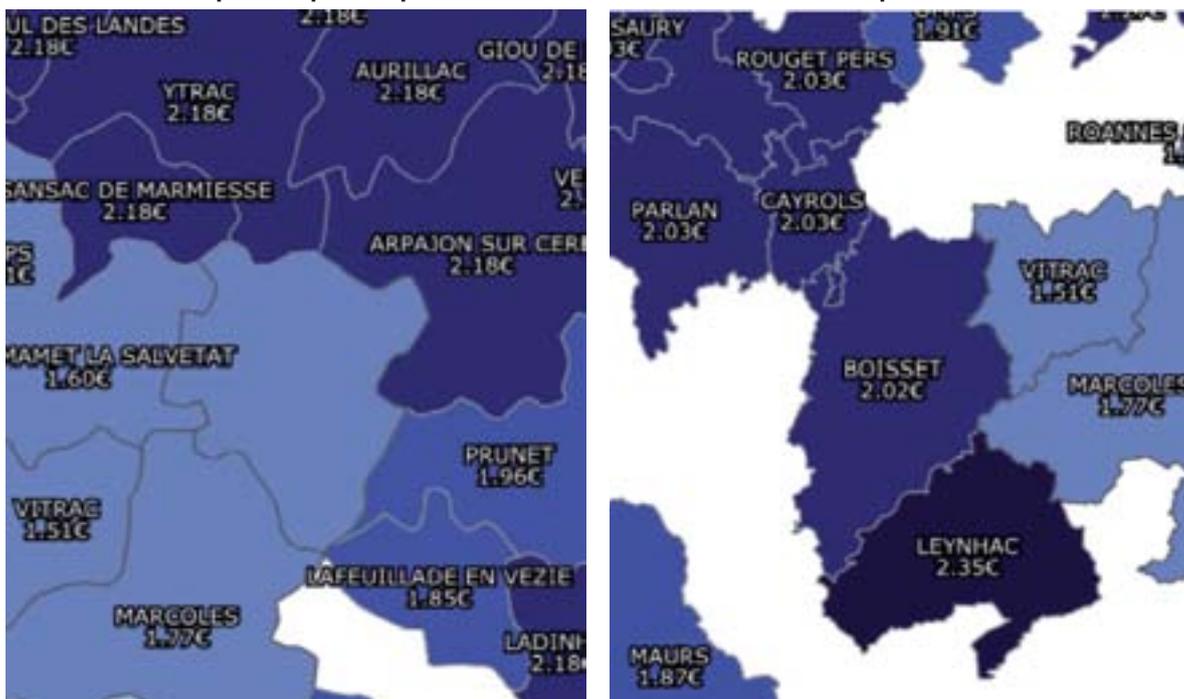
**SCHMIDT**  
le sur-mesure n'est plus un luxe

## EAU ET ASSAINISSEMENT

### L'EAU

Notre commune est autonome en eau ce qui nous a permis jusqu'à ce jour de pratiquer des prix relativement bas. Le prix moyen du m<sup>3</sup> d'eau en France serait d'un peu plus de 3 €. A Roannes St-Mary, pour une consommation jusqu'à 120 m<sup>3</sup> le prix de l'eau est calculé à 1,53 €.

Comparatif publié par le site Eau France. Prix de l'eau pour 120 m<sup>3</sup>.



### Pourquoi des tarifs dégressifs ?

Nous ne manquons pas d'eau, cependant cette mesure n'est pas incitative à une consommation d'eau outrancière. L'eau de nos jours est considérée comme l'or bleu nous avons la chance d'en avoir suffisamment pour l'instant.

- Pour certaines professions l'eau est un élément de leur outil de travail.
- Lorsque le réseau d'eau a été conçu sur la commune ont été pris en compte le nombre d'habitants mais aussi les commerces nécessitant de l'eau ; les élevages bovins et porcins...
- Nous devons amortir les installations pour lesquelles nous avons des crédits.
- Actuellement les gros consommateurs d'eau sont les éleveurs. La plupart d'entre eux utilisent l'eau de la commune ce qui entraîne une consommation quasi constante été comme hiver (Dans certaines communes qui ne pratiquent pas des prix dégressifs les élevages utilisent leur propre captage l'hiver, en été lorsque l'eau se fait plus rare pour tout le monde ils consomment l'eau collective qui baisse drastiquement jusqu'à poser problème).

### Notre réseau d'eau

- 5 captages alimentent 2 sources gravitaires (La Capelotte, « Azais »)
  - 2 captages alimentent la bache de pompage de Lespine.
  - 1 puits et 1 forage alimentent la bache de pompage des Petites.
- Ces 2 bâches envoient l'eau dans les châteaux d'eau.

- 4 châteaux d'eau chargés de distribuer l'eau (2 à Puy Lafon, La Capelotte, Pailhes)

Par gravitation l'eau part des châteaux d'eau jusqu'à nos robinets ce qui ne nécessite aucune énergie supplémentaire.

**Point primordial :** le taux de fuite, c'est à dire le rapport entre le volume d'eau introduit dans le réseau de distribution et le volume d'eau consommé est de 10 % dans notre commune. Selon une étude publiée par la fédération des entreprises de l'eau il serait de 20 % à l'échelle nationale.

Six fois par an un laboratoire vérifie la qualité de l'eau dont les résultats sont affichés en mairie (taux de conformité biologiques) ainsi que le bon fonctionnement des installations.

### L'ASSAINISSEMENT

Chaque foyer relié au réseau d'assainissement paye une redevance.

Pour une consommation jusqu'à 120 m<sup>3</sup> le prix de l'assainissement est calculé à 1,50 € dans notre commune

La station d'épuration qui date de 1975 reste en état de fonctionnement grâce à la compétence de notre fontainier Didier.

La commune va devoir se doter d'une nouvelle station d'épuration dans un proche avenir. Le coût de cet investissement serait de l'ordre de 500 000 € plus l'étude préalable.

Afin d'obtenir des subventions nous devons impérativement augmenter le prix de l'eau et de l'assainissement ; nous avons les tarifs parmi les plus bas ; ce qui laisse supposer, dans une logique gouvernementale, que nous n'avons pas besoin d'une aide financière.

### REGLEMENT D'UTILISATION DES BENNES DE LA COMMUNE DE ROANNES ST-MARY

L'accès aux bennes bois - cartons - divers est limité aux particuliers pour des apports ponctuels.

La benne divers est limitée aux déchets non recyclables.

Horaires d'ouverture : lundi au vendredi 8 h - 16 h 30 et samedi matin 9 h - 12 h.

Les gros volumes doivent être apportés à la déchetterie communautaire de Saint-Mamet.

Toute incivilité constatée pourra entraîner des sanctions.

## UN DEPOT SAUVAGE DE DECHETS VERTS ...

Vous vous dites peut-être qu'il finira bien par se dégrader mais en attendant, ce n'est pas vraiment agréable à voir (ni à sentir) pour les voisins.

DOMMAGE de jeter ces végétaux car ils représentent

trésors!  
des déchets verts



Avez-vous pensé au



ou alors à faire du



Au fait sachez que



Et aussi que

Le compostage présente des avantages pratiques, écologiques et financiers :



Réduit le poids de la poubelle ménagère en détournant près d'un tiers de matières organiques de la collecte traditionnelle, limite les arrosages et permet l'économie d'achat de terreau, engrais et produits phytosanitaires.



Produit un amendement de qualité 100% naturel à utiliser directement dans votre jardin, sur votre balcon ou sur votre terrasse.

Le compost améliore la santé des plantes et les protège des parasites, il augmente la production de votre potager, et il favorise la biodiversité en attirant une faune utile au jardin !

Donc si vous considérez que

VOUS AVEZ DE BEAUX RESTES



lancez-vous dans le compostage. Pour cela suivez

## Les grandes étapes



Et si vraiment vous ne pouvez ni composter ni broyer sur place, emmenez vos végétaux dans une déchetterie. Celle de St Mamet se trouve au lieu dit Lacoste sud : vous pouvez y aller les lundi, mardi et mercredi de 8h à 12h, ainsi que les vendredi et samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.



## ÉTOILE SPORTIVE ROANNAISE

**Co-présidents :**  
**Romain BOURGADE : 06 89 16 37 57**  
**Mathieu PUECHJEAN : 07 87 99 51 09**



Le club compte cette année une quarantaine de licenciés, joueurs, dirigeants et petits footballeurs. Le bureau de l'association a été renouvelé à la présidence et aux finances. Mathieu Puechjean partage désormais la co-présidence avec Romain Bourgade. Notre nouvelle trésorière est Dominique Labie, suppléée par Sylvie Courchinoux. Bienvenue à elles.

Au niveau sportif, l'effectif est resté stable malgré les interruptions dues au virus. Enrichi de quelques jeunes recrues, le groupe toujours coaché par l'expérimenté Christophe Sereysol est cet automne en tête de son groupe de D4. La montée au niveau supérieur est clairement devenue l'objectif. Verdict fin mai.

Des investissements seront bientôt réalisés pour l'équipement des joueurs, maillots notamment ; et des travaux entamés dès février de rénovation des vestiaires.

Jean-Paul Charmes (arbitre officiel) et Coco Bourgade (arbitre auxiliaire) sont encore et pour toujours avec nous. On les en remerciera jamais assez.

L'école de foot toujours conduite par Mathieu Puechjean est le fruit d'une entente avec les clubs de Sansac et d'Ytrac. L'YSR.

Les petits footballeurs (à partir de 5 ans) et leurs parents peuvent encore le contacter, il n'est pas trop tard, et rejoindre la dizaine de petits roannais déjà inscrits.

La distribution du calendrier annuel de l'association sera effectué en fin d'année : encore merci pour votre soutien.

Remerciements enfin pour les sponsors habituels et à la municipalité pour l'entretien des installations sportives.



## FAMILLES RURALES

**Présidente :**  
**Véronique CUISINIER DELISLE**



Nos activités prévues en ce début d'année 2021 ont été toutes annulées, comme depuis des mois à cause de la pandémie.

La reprise a commencé par notre traditionnelle vente de sapins (avec ou sans socle). Elle a eu lieu le dimanche 5 décembre au matin sur la place de la mairie.

Pour clôturer notre année nous serons présents aussi au marché de Noël pour une vente de crêpes, gaufres et petits sablés. Les ados de Roannes tiendront aussi un stand pour financer leur projet de voyage en 2022. Venez nombreux à leur stand pour les soutenir mais aussi pour les rejoindre si vous avez entre 12 et 17 ans.

Pour 2022 en partenariat avec la commission animation et les autres associations de Roannes St Mary, nous avons en projet la création d'une fête des plantes sous forme de troc ou vente (graines, plantes fleuries ou non, plants de légumes etc). Nous inviterons des professionnels, nous proposerons également des ateliers... Pour l'instant la date n'est pas encore établie mais nous pensons l'organiser vers la mi-avril. Notre chasse aux œufs sera certainement couplée avec cette fête des plantes.

L'atelier peinture est pour l'instant en pleine réflexion de faire peut être le choix de rejoindre une structure plus importante et complète en expression artistique.

L'association comme depuis quelques années renouvelle pour 2022 son aide financière substantielle aux ados de Roannes qui souhaiteraient se former au BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation). Chers jeunes roannais, nous vous offrons 500 euros sur présentation d'une attestation de suivi de la première partie de la formation. Le seul engagement de votre part est celui de choisir ensuite préférentiellement un poste d'animation à l'accueil de loisirs de la commune. N'hésitez plus à vous lancer dans cette expérience enrichissante et très valorisante pour votre parcours professionnel.

Nous accueillons chaleureusement tous les volontaires qui auront envie de donner un peu de leur temps pour proposer des activités toutes générations confondues et développer le lien social. Un petit dicton est toujours bon à entendre : « J'ai d'autant plus horreur de travailler pour rien que, ce faisant, je prive les confrères pratiquant le bénévolat d'un des plaisirs les plus purs qui soient. » citation de Philippe Bouvard.

Je remercie tous les membres de l'association pour leur aide permanente au sein de Familles Rurales ainsi que la municipalité pour son soutien financier, technique et humain.

## COMITÉ DES FÊTES

**Présidente : Béatrice JARRY Tél. 06 82 88 75 48**  
**Trésorière : Véronique MUNOZ / Secrétaire : Cindy DALLA VALLE**

Après plus d'une année sans activité, depuis le premier confinement, nous n'avons pas pu organiser une seule animation, transhumance à la Course du Mouton, fête patronale, marché de Noël.

Le comité des fêtes compte actuellement neuf membres bénévoles, il est présidé par Béatrice Jarry. Son but est d'animer la commune par l'organisation de fêtes et manifestations sociales, au bénéfice de la population de notre commune.

Le comité est toujours, toujours à la recherche de bénévoles afin d'assurer ce lien avec vous.

**Dimanche 19 décembre à partir de 14h**, nous vous donnons rendez vous sous chapiteaux, place de la mairie pour le marché de Noël, organisé avec la participation de certaines associations locales et divers exposants.

Venez nombreux prendre le temps de vous promener entre les différents stands.

Nous espérons reprendre un maximum d'activités en 2022 avec de nouveaux bénévoles.

# LES ASSOCIATIONS (suite)



## LA PASTOURELLE

**Président : Serge COMBELLES**  
**Tél. 06 47 65 23 79 / courrier@lapastourelle.org**

En cette année si particulière, nous avons repris la saison 2021 par les répétitions à partir du 11 juin au Bon Temps ; salle prêtée gracieusement par Christiane et Gérard Lacaze.

Depuis le 3 juillet nous pouvons à nouveau répéter au foyer rural à Roannes-Saint-Mary en appliquant les règles sanitaires demandées.

A ce jour, nous avons effectué 8 prestations. Le 3 Juillet fête à Mourjou, le 8 août fête à Saint-Mamet et le 24 octobre spectacle à Entraygues pour la fête des châtaignes et du cidre, spectacle cédé par l'Escaufeto de Boisset sans oublier 5 prestations au centre de vacances La Châtaigneraie à Maurs.

Remerciements à tous les danseurs et danseuses présents lors des manifestations, sans oublier nos musiciens sans qui rien n'aurait été possible. Un grand merci pour l'implication d'Alice et Marie-Anne pour la gestion certes difficile des danses et de la chorégraphie.

A partir du mois de novembre, les répétitions se dérouleront au centre de loisirs en attendant la fin des travaux au foyer rural.

Remerciements à la municipalité qui malgré la situation actuelle nous permet d'utiliser une salle pour répéter certes mais aussi pour nous retrouver et partager notre passion.

Merci à toute l'équipe qui œuvre pour le bon déroulement de l'association.

Si l'envie vous prend de venir nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements par téléphone au 06 47 69 23 79 ou rendez-vous sur notre page Facebook.



Photo prise le 8 août 2021 lors du spectacle de la fête de Saint-Mamet

## Amicale des Aînés

**Présidente : Nicole SERIEYS - Tél. 04 71 62 80 21**

L'amicale des Aînés Ruraux de Roannes St Mary, a débuté cette année 2021 par une réunion restreinte du bureau comprenant la présidente, le trésorier ainsi que la secrétaire, afin de faire le bilan de l'année 2020. Un document a été remis à chacun des membres, ainsi qu'un bulletin d'adhésion à l'amicale, la carte de membre a été complètement prise en charge par l'amicale.

En cette fin d'année les après-midi jeux (belote, jeux de société) ont repris tout d'abord le jeudi à la salle polyvalente, et depuis le 8 novembre, ils se déroulent le lundi dans les locaux du centre aéré de Roannes St Mary



## DON DU SANG

**Présidente : Marie-France MOISSINAC**



Merci aux 56 donneurs de sang de Roannes qui sont venus cette année dans nos collectes.

Cette année 413 donneurs sont venus offrir leur sang dans les collectes du canton, nous avons reçu 18 nouveaux donneurs.

L'association locale est présente sur les 5 lieux de collectes à savoir : St-Mamet (2 fois par an) ; Marcolès (1 fois) ; Le Rouget-Pers (4 fois) ; Parlan (2 fois) ; Roannes St-Mary (2 fois).

Le don du sang est un acte librement accompli et sans contrainte.

**Chaque jour ce sont plus de 10 000 dons qui sont nécessaires : cancers, accidents, attentats...**

**Collectes 2022 à Roannes St-Mary : 24 mai - 26 décembre.**

A St-Mamet : 27 avril - 18 octobre. A Marcolès : 17 août.

**Ensemble nous continuerons à pouvoir sauver des vies.**

**Merci à tous les donneurs de la commune pour leur don régulier. On espère que des nouveaux viendront se joindre à eux.**

Notre association a eu le plaisir d'accueillir une nouvelle bénévole : Madame Montarnal Josette que nous remercions de donner de son temps pour cette noble cause.

**Les responsables de l'association vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année !**

Vos correspondants : Monsieur GASTON Louis, Madame LACASSAGNE Joséphine, Madame MONTARNAL Josette.



## AMICALE DES AÎNÉS

à partir de 13 h 30 jusqu'à 17 h.

Dans le courant du mois de novembre le bureau de l'Amicale des Aînés de Roannes s'est réuni afin de déterminer les différentes dates des prochaines activités.

L'amicale tiendra son assemblée générale en début d'année 2022, avec à l'ordre du jour un bilan comptable de l'année 2021, ainsi que le renouvellement de certain membre du bureau. Un repas devrait suivre cette assemblée, un bulletin d'information vous sera transmis avec la date, le jour, l'heure et lieu, de cette assemblée.

Nous espérons nous revoir bientôt. Merci aux bénévoles qui voudront bien nous aider à faire fonctionner cette amicale.

## LES ASSOCIATIONS (suite)



### LE CARREAU ROANNAIS

**Président : Patrice MOREAU**  
Tél. 06 08 30 16 73

L'année 2021 s'annonçait morose avec le Covid en toile de fond, mauvais pour une association comme nous essentiellement tournée vers la convivialité. Comme dans beaucoup de domaines, heureusement, la situation a évolué favorablement à partir du mois de juin, non sans contraintes. Nous avons pu reprendre nos championnats dans des conditions à peu près normales : engagement des équipes (soit 4 joueurs, soit 6 joueurs) en championnat d'honneur et promotion, en vétéran (plus de 60 ans) et en 55 ans et plus coupe du Cantal 2 équipes une féminine une masculine.

Individuellement, les championnats tête à tête, doublette et tripléte, prévus au mois de mai ont été annulés.

Nous organisons des mardis soirs débutés mais rapidement ajournés puis supprimés tant les mesures sanitaires ont été contraignantes. Nos concours prévus pour la fête de Roannes et du mois d'août ont fait l'objet des mêmes décisions.

Parallèlement nous nous réunissons les vendredis soirs entre nous, toujours dans une ambiance sympa.

Le vert reste notre couleur et nous le défendons coûte que coûte sur les terrains de pétanque.

Le nombre d'adhérents a sensiblement diminué comme partout mais nous espérons quand même une reprise des effectifs dès la fin de la pandémie. Notre assemblée générale a eu lieu le samedi 13 novembre au restaurant le Tempo à Aurillac. A cette occasion, le nouveau président, M. Patrice Moreau, a été élu à la suite de M. Yves Charmes.

Notre club a toujours pour objectif de faire partager notre sport dans un cadre convivial et agréable, afin de passer des plaisants moments de détente et de rencontre. Telle est toujours notre devise.

Si vous êtes intéressé ou pour des renseignements complémentaires, contactez-nous.

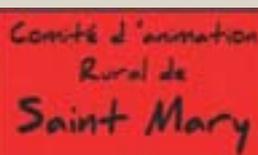


### DÉTENTE ET LOISIRS

**Présidente : Sandrine CASTAN**  
detente.loisirs15@gmail.com

### ASSOCIATION DES SAGES-FEMMES

**Présidente : Anne DABERNAT - Tél. 07 68 04 62 43**  
annedabernat@gmail.com



### COMITÉ DE ST MARY

**Président : Jean-Paul VIDAL**  
Tél. 04 71 62 64 48

En raison du contexte sanitaire la fête à La Capelotte n'a pas eu lieu dans son intégralité. Cependant la messe a été célébrée par l'abbé Ndiaye le dimanche 4 juillet.

La traditionnelle bénédiction du pain et du sel a été donnée en l'église de Saint-Mary le samedi 31 juillet. Elle s'est prolongée par un moment convivial autour du pot de l'amitié offert par le comité.

Dimanche 29 août une cinquantaine d'habitants de Saint-Mary se sont retrouvés pour un repas champêtre sur le magnifique site de La Capelotte. Après cette période d'isolement plus ou moins bien vécue, le nombre de participants apportait la preuve du désir de se rencontrer et d'échanger. Sous un soleil radieux, la bonne humeur était au rendez-vous ainsi que le plaisir de partager autour d'une bonne table.



### ACCA

**Président : Jean-Paul MONDOR**  
Tél. 06 87 31 26 61  
**Vice-président : Lionel COMBE**  
**Trésorier : Geoffrey GUIRBALDIE - Secrétaire : Philippe LAFON**

# Cantalshop 15

**Textile/Accessoires/ Alimentaire**

**La marque du Territoire Cantalou**

**Nos boutiques :**

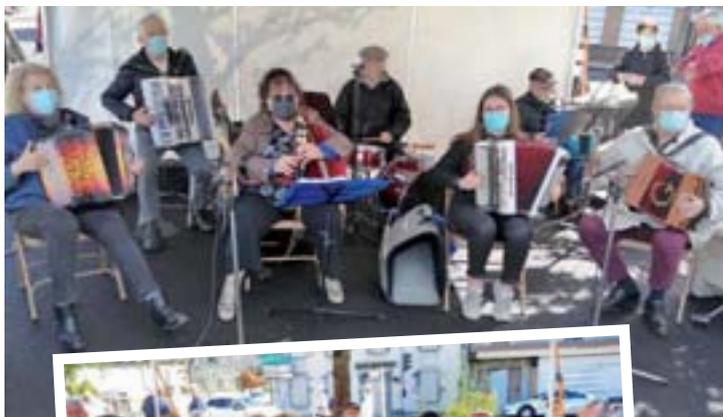
**AURILLAC MAURIAC**

**CHAUDES-AIGUES**

# LES ASSOCIATIONS (suite)



Président : Michel SEREC - Tél. 04 71 62 64 46  
lescopainsmusiciens@orange.fr  
<http://copains-musiciens-du-mardi.e-monsite.com/>



## LES COPAINS MUSICIENS DU MARDI

### Animations 2021

Maisons de retraite : Vignalou. Montsalvy "repas des familles".

- 3 marchés dominicaux à Arpajon-sur-Cère
  - 2 repas au Green à Vézac
  - le 6 Novembre 2021: reprise des veillées dansantes gratuites, en partenariat avec le club de Loisirs de Brouzac à Aurillac, tous les 1<sup>er</sup> samedi du mois.
- Animation de Noël à Vignalou pour nos anciens, et le dimanche 19 décembre 2021 dans le cadre du marché de Noël à Roannes St Mary avec un concert à l'église de 15 h à 17 h (Gratuit).

### Projets pour 2022

- Repas au CCAS de Vic-sur-Cère
- Tous les premiers samedi du mois : bal "GRATUIT", salle d'activités Brouzac à Aurillac
- Répétitions : salle de l'accueil de loisirs le jeudi de 14 h à 17 h, tous les quinze jours.

### En conformité des mesures sanitaires imposées.

But de l'association : regrouper les musiciens amateurs de musique traditionnelle et populaire (toutes sortes d'instruments), partager des connaissances musicales, dans un esprit amical et convivial, organiser des animations diverses.

Merci à la mairie pour son aide et son soutien.



## APE

Présidentes : Caroline BELDA et Sophie RUMEL / [ape.roannesstmary@orange.fr](mailto:ape.roannesstmary@orange.fr)

L'amicale des parents d'élèves est une association qui vit depuis 1952 grâce aux parents et amis de l'école publique de Roannes-Saint-Mary. Le but de cette association est de contribuer au développement et au bien-être des enfants de la commune. Nous organisons des manifestations en collaboration avec l'équipe enseignante afin de récolter des fonds permettant aux élèves de bénéficier de sorties scolaires et d'activités pédagogiques.

L'année scolaire précédente, rythmée par l'évolution de la pandémie, les enfants de l'école, ont pu participer aux différentes activités : poney, sorties au cinéma, au Musée des Volcans, spectacle de Noël avec la compagnie des « Cailloux brûlants », et des abonnements presse jeunesse. Le partenariat avec la communauté de communes sur le projet ASTER de l'artiste Delphine Gigoux-Martin, qui a réalisé l'œuvre d'art au barrage de Saint-Etienne-Cantalès, s'est terminé par une sortie à Rénac pour l'ensemble des maternelles.

Même si nous étions dans l'impossibilité de proposer le quinquagésime, ainsi que la fête des écoles, nous avons pu maintenir et initier certaines manifestations : la grande tombola, vente de chocolats, calendriers, photos de classe ainsi que la vente des masques.

Pour cette rentrée scolaire 2021-2022, nous avons organisé une journée des copains à l'accrobranche de Rénac, qui a réuni de nombreux enfants le samedi 18 septembre. L'association planifie pour cette nouvelle année la vente de calendriers, la vente de chocolats pour Pâques et la vente de tickets pour notre tombola qui aura lieu le 19 janvier 2022. Nous serons présents au

marché de Noël le 19 décembre avec des animations pour les enfants ainsi que la vente de leurs créations.

Nous espérons pouvoir concrétiser de nouveaux projets et vous proposer la fête de l'école le 25 juin 2022 pour le plaisir de nos enfants et des familles.

Comme chaque année, nous invitons toutes les personnes qui le désirent à se joindre à nous pour faire vivre notre association.

Nous remercions les commerçants, artisans et bénévoles qui ont participé à nos manifestations. Merci à la municipalité pour son aide tout au long de l'année.

**Belle année scolaire à tous les enfants !**



# LES ÉVÉNEMENTS

## CCAS



Dimanche 21 novembre, les aînés ont enfin pu se retrouver dans des conditions presque normales pour le repas qui leur est chaque année offert par le CCAS. 68 personnes de

65 ans et plus étaient présentes, le repas s'est déroulé à Saint Mamet à l'Auberge Occitane.

Un colis gourmand sera remis aux personnes de 75 ans et plus n'ayant pu participer à ce repas, afin de leur permettre de profiter également des fêtes.

*Une erreur s'est glissée sur le bulletin 2020, M. Marcel NIGOU fait partie des membres extérieurs du CCAS.*

## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



La célébration de l'Armistice du 103<sup>e</sup> anniversaire s'est déroulée le 11 novembre devant le monument aux morts avec le dépôt d'une gerbe. Cette cérémonie a été l'occasion de rendre hommage à l'ensemble des enfants de la commune, morts pour la France.

## MAISONS FLEURIES 2021

Le samedi 30 octobre à 11h00, s'est déroulée en mairie la remise des prix du concours des maisons fleuries.

### ENCLOS FLEURIS

- 1<sup>er</sup> prix : Odile CASTANIER - 1, Monloubou
- 2<sup>e</sup> prix : Annie PEYRISSAC - 1, Lespertes
- 3<sup>e</sup> prix : M. et Mme SERRE Gilles - 24 route de Madunhac
- 4<sup>e</sup> prix : Alain CASTANIER - 4 chemin de Pierrouty
- 5<sup>e</sup> prix : M. et Mme CHAUVET Gérard - 19 route du vieux pont

### BALCONS ET TERRASSES

- 1<sup>er</sup> prix : Jean Pierre LACOSTE - 9 route de Montmulo
- 2<sup>e</sup> prix : Odette FEL - 8 route des Landes
- 3<sup>e</sup> prix : Jacques ROUCHET - 1 chemin de Moynac Haut
- 4<sup>e</sup> prix : Marcel LACOSTE - 8, la Croix
- 5<sup>e</sup> prix : Audrey ESTEYRIE - 10 impasse Pessou Longuo

### FENÊTRES ET MURS

- 1<sup>er</sup> prix : Françoise DELFAU - 28, Cazolat
- 2<sup>e</sup> prix : Marcelle GARRIGOUX - 7 place de la Mairie
- 3<sup>e</sup> prix : M. et Mme BOUDOU Alain - 13, Calves
- 4<sup>e</sup> prix : Josette SALLES - 15, Belmont
- 5<sup>e</sup> prix : Simone BOURGADE - 9, Calves

### ENCLOS VÉGÉTALISÉ

- 1<sup>er</sup> prix : M. et Mme PLASSART Mathieu - 7 route de Madunhac
- 2<sup>e</sup> prix : M. et Mme COUDERC Jean-Baptiste - 3, Mourcayrols
- 3<sup>e</sup> prix : M. et Mme CALDAYROUX Stéphane - 16, la Viale longue

## JOURNÉE DU PATRIMOINE

### Quand Eglise et Mairie se rencontrent à Roannes Saint Mary...

Dimanche 26 septembre s'est joué à Roannes St Mary un petit remake décalé de la célèbre (en son temps) série de films où chapelle et municipalité s'affrontaient allègrement dans un petit village italien au début du siècle dernier.

Les dernières journées du patrimoine ont en effet été l'occasion pour une quarantaine de personnes de voyager entre mairie et église au gré des penchants de chacun. Mais en compagnie de deux éminents historiens aussi passionnés et passionnants l'un que l'autre, ce fut pour tous une très agréable plongée dans l'Histoire.

Histoire locale tout d'abord, avec M. Gerbaud qui a admirablement su, le temps d'une déambulation contée dans l'église St Barbe du bourg, faire revivre le très long et riche passé de l'édifice.

Histoire nationale ensuite en mairie avec M. Labrousse, fin connaisseur de nos chefs d'État depuis la révolution de 1789. Il commentait une exposition de portraits et faits saillants de nos dirigeants, en émaillant son propos d'anecdotes reliant la grande Histoire aux événements de la vie cantalienne. Et comme dans les aventures de Pepone et Don Camillo, tous les participants se sont finalement retrouvés pour partager un verre dans la plus sympathique des convivialités.



- 4<sup>e</sup> prix : M. et Mme SARTRE - 8, St Mary
- 5<sup>e</sup> prix : M. MALVEZIN et Mme TAURAND - 2 route de Puech Lafon

### LES NOMINÉS

- Nathalie BALMISSE - 13 route de Montmulo
- Paulette CELIER - 4, la Croix
- André MONREISSE - 19 route de Montmulo
- Denise CEGUIN - 20 route du Vieux Pont
- M. et Mme MARTIN Mathieu - 42 route de Madunhac
- M. et Mme CHARBONNEL André - 9 route de Madunhac
- Nicole BOURGADE - 11 route du Mastrebuis
- Georgette MAGNE - 9 route du Mastrebuis
- Nadine BAC - 11, le Palat
- M. et Mme MAFFRE François - 1, Lacassagne
- Marie Claire LAFON - 10, Moynac
- Yvonne PUECH - 5, Calves
- M. et Mme BROMET - 1, Griffeuilles
- Mme DOUAT - 2, Lanau
- M. et Mme Samuel CHARMES - 20, la Croix

### COUP DE CŒUR POUR UN SITE REMARQUABLE

- M. et Mme DELAUNAY - 2 route du Martinet de Roannes



Le marché de Noël aura lieu le **DIMANCHE 19 DÉCEMBRE**, à partir de 14 h sur la place de la mairie.

# Avis de recherche

## **LE GUETTEUR**



Je surveille l'entrée de MON chemin.  
D'accord, je vapote mais j'ai l'œil.

Qui suis-je ?  
Où suis-je ?

Réponse à donner par écrit en mairie  
avec vos coordonnées,  
les gagnants seront récompensés.



## Résultat du jeu de l'arbre Bulletin 2020

Les gagnants sont Mmes Louise Lavigne,  
Pierrette Laurent, Josette Salles, Odette Fel,  
Pascale Maillard et M. et Mme Sauvaget.  
Notre orgue majestueux était donc un magnifique  
tilleul vivant sur le commun de Cassaniouze.  
Nous supposons que cet arbre date du XVII<sup>e</sup> siècle.  
Serait-ce un tilleul dit "Sully" ? Les investigations  
se poursuivent mais cela ne nous empêchera pas  
de faire classer ce très bel individu en tant  
qu'"arbre remarquable" pour lui assurer  
une protection spéciale.

